



Parc naturel Burdinale - Mehaigne



Rapport d'activités 2025

LA RAISON D'ÊTRE DES PARCS NATURELS

“Le Parc naturel est un outil à portée **transcommunale, pérenne** et **innovant**, qui joue un rôle de catalyseur d’actions pour accroître la **robustesse** d’un territoire rural reconnu pour son **identité** forte, ses **qualités** remarquables et sa grande **biodiversité**.

Il élabore et met en œuvre un **projet de territoire** visant à préserver, valoriser et développer les **patrimoines** naturel, géographique, paysager, bâti et culturel d’aujourd’hui et de demain. Il **oriente son développement territorial** et œuvre à un **progrès économique et social** équilibré.

Le Parc naturel joue un rôle **fédérateur**, mobilisant une **pluralité d’acteurs**, y compris les habitants, vers une **vision partagée**, dans une approche **systémique** et **prospective** des défis qui animent le territoire.

Fort de son **expertise pluridisciplinaire**, sa **connaissance du terrain** et ses **capacités d’animation** territoriale, le Parc naturel **met en œuvre des projets concrets** tenant compte des **besoins et aspirations** du territoire et contribuant aux **stratégies locales et wallonnes**.

Le Parc naturel joue également un rôle essentiel dans l’**éducation et la sensibilisation** aux enjeux qui touchent à l’environnement, la nature et la ruralité.

Son savoir-faire pour **mobiliser et gérer efficacement une diversité de moyens financiers** lui permet d’avoir un **effet levier** important pour réaliser les ambitions du territoire et de la Région.

Grâce à toutes leurs **coopérations** ainsi que leurs **synergies au sein d’une Fédération**, les Parcs naturels forment ensemble un laboratoire d’**expérimentation et d’innovation** au service de leurs territoires et de la **société**.”

Définition issue d’un processus de réflexion collectif encadré par la
Fédération des Parcs naturels et plusieurs parties prenantes

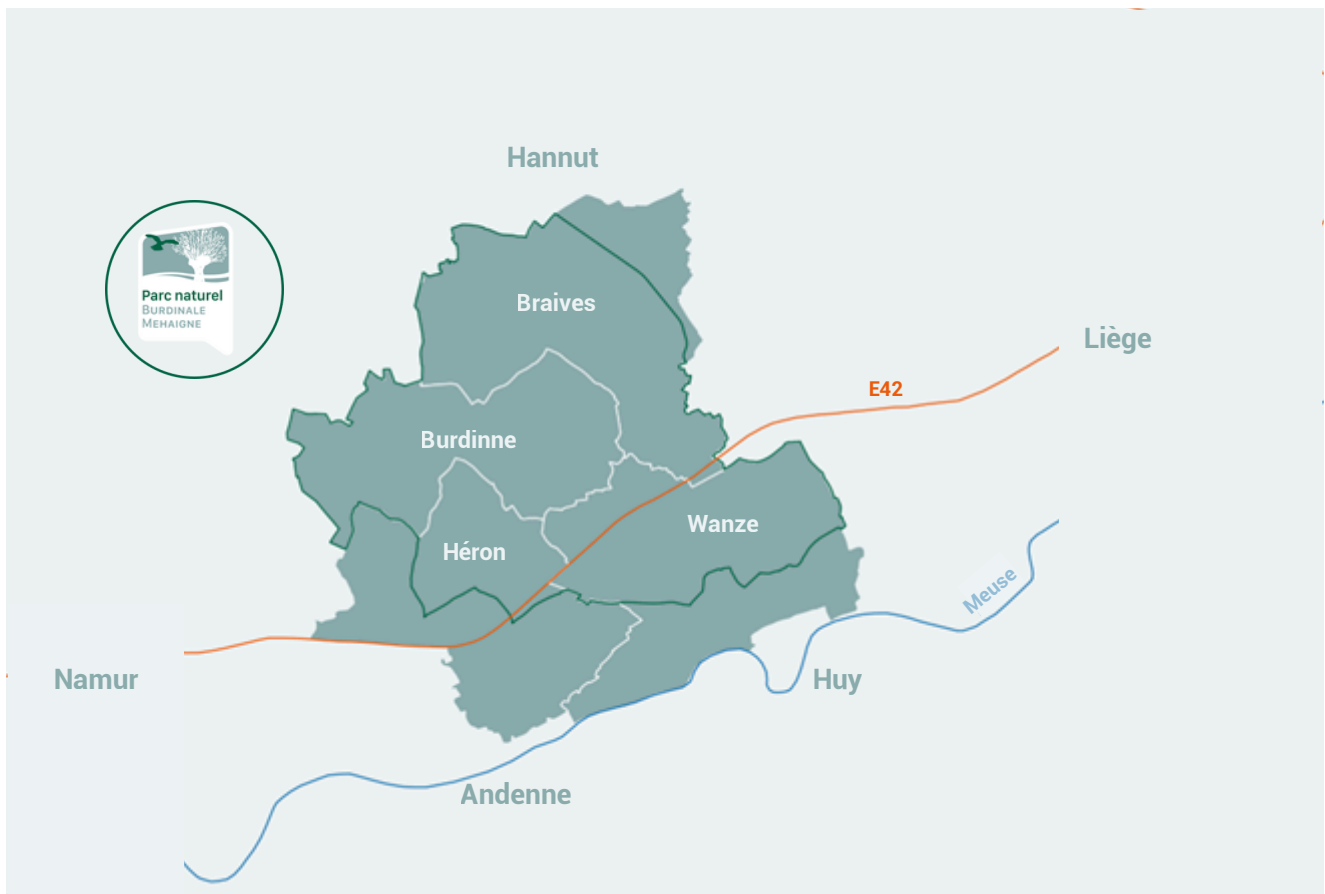
Le PNBM en chiffres

11.000
hectares

4
communes :
Braives
Burdinne
Héron
Wanze

18
villages

17.000
habitants



Introduction

Une fois de plus, l'année 2025 a été riche et intense pour le Parc naturel Burdinale-Mehaigne. En plus des dizaines d'actions récurrentes que l'équipe met en œuvre tous les ans telles que les formations pour les ligneux champêtres, la gestion des populations des espèces exotiques envahissantes ou encore la remise d'avis sur les demandes de permis, de beaux projets ont vu le jour en 2025. Pour n'en citer que quelques-uns, le Défi Naturaliste a permis de recenser 3.937 espèces en un an en mobilisant 473 observateurs, l'école du dehors a fait le bonheur des élèves de plusieurs écoles du territoire et les bilans humiques ont permis aux agriculteurs d'évaluer l'impact de leurs pratiques culturales à long terme.

Au-delà de ces actions concrètes, 2025 a également été marqué par un énorme travail de réflexion autour du nouveau projet de territoire qui a mobilisé l'équipe. Ce travail s'est fait à plusieurs échelles, à un niveau méta pour la mise en place d'une méthodologie commune à tous les Parcs naturels, et à l'échelle de notre territoire pour identifier nos besoins spécifiques. Avec les douze autres Parcs naturels wallons, la Fédération des Parcs naturels wallons et les trois administrations de tutelle, une grande réflexion sur le contenu des nouveaux projets de territoire a abouti à la rédaction d'un vade-mecum et de neuf objectifs globaux communs à tous les Parcs naturels. Avec le Conseil Scientifique et Technique, les partenaires, les citoyens et les élus, l'équipe a mené de nombreux ateliers de réflexion pour établir un diagnostic partagé du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, point de départ pour définir les orientations pour les dix prochaines années.

Au travers de ce nouveau rapport d'activités nous vous proposons de (re)découvrir les temps forts de 2025 avec nos actions qu'elles aient été concrètes ou stratégiques. Afin de les présenter de façon assez exhaustive sans passer par une litanie d'actions, nous les avons regroupées au sein de quinze projets structurants et pérennes pour notre territoire qui avaient déjà été présentés dans le programme d'actions 2026. Nous en avons profité pour glisser également quelques images qui sont parfois bien plus parlantes que des mots.

Table des matières

Ressources et services généraux

Stratégie et opérationnalisation	7
Un socle solide	11

Patrimoine naturel et biodiversité

Ligneux champêtres en Burdinale - Mehaigne	16
La nature à nos côtés, un projet pour la biodiversité au quotidien	19
Réservoirs de biodiversité: connaissance, préservation, gestion et aménagement des sites naturels centraux (N2000, RN, SGIB, SEP, ...)	24
Eaux de vie: développer et préserver les milieux humides	28
Forêts vivantes, des forêts productives, durables et accueillantes pour la biodiversité	31
Halte-là! Lutte contre les espèces exotiques envahissantes	33
Natura'Liste: inventaire et études des milieux naturels et des espèces	37
Espèces cibles: agir en faveurs d'espèces et groupes d'espèces spécifiques	40

Agriculture durable et circuits courts

Accompagner la transition agricole	47
------------------------------------	----

Animation et valorisation du territoire

Eduquer ici et pour demain!	52
Agissons ensemble pour notre Territoire	62

Aménagement durable du territoire et paysages

Connaitre, identifier et valoriser nos paysages	67
Appuis et conseils	69

On parle de nous ...	72
----------------------	----

Trombinoscope	75
---------------	----

Budget 2026	76
-------------	----

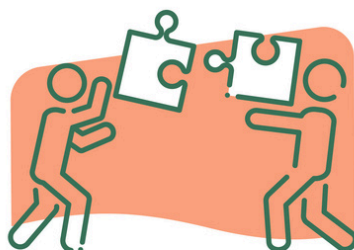
Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion	77
---	----

Liste des acronymes	82
---------------------	----

Ressources

-

Services généraux





Stratégie et opérationnalisation

Du fait du décret qui régit les Parcs naturels, ceux-ci ont l'obligation de rédiger un plan de gestion décennal ainsi qu'une charte paysagère lié à ce plan de gestion. Une auto-évaluation du plan de gestion est prévue à mi-parcours et en fin de période. En outre, annuellement, les Parcs naturels sont tenus de présenter des programmes d'actions et des rapports d'activités à leur administration de tutelle et d'organiser des comités d'accompagnement pour les valider.

L'élaboration d'un nouveau plan de gestion, renommé "Projet de territoire", implique l'entièreté de l'équipe, les instances de l'ASBL, le comité scientifique et technique, mais également les citoyens, les élus, les partenaires et les administrations avec différents niveaux d'implication et de décision au sein d'un processus participatif. Il en a été de même pour les auto-évaluations. Ces travaux ont représenté une charge conséquente pour l'ensemble de l'équipe.

Enfin, le prochain projet de territoire, en cours d'élaboration, s'accompagnera d'une demande d'extension des limites du Parc naturel Burdinale-Mehaigne aux limites des communes qui en font actuellement partie.

Activités

Réalisées avant 2025

- Auto-évaluation à mi-parcours du plan de gestion 2015-2025 (évaluation de la période 2015-2022)
- Élaboration de la première charte paysagère et publication de celle-ci au Moniteur Belge en 2024

Récurrentes ou en cours

- Rédaction du Programme d'actions annuel
- Rédaction du Rapport d'activités annuel
- Organisation des COMAC
- Organisation des COMSUIS





Spécifiques en 2025

Pour l'élaboration du prochain Projet de territoire :

- Mise en place de la méthodologie en collaboration avec le Conseil Scientifique et Technique et séance de travail sur le diagnostic partagé
- Mise à jour de l'auto-évaluation en 2025 pour obtenir une évaluation sur la durée de l'ensemble du plan de gestion 2022-2025
- Récolte des données pour le diagnostic de territoire
- Organisation d'un premier atelier avec l'ensemble des partenaires pour travailler sur le diagnostic partagé du projet de territoire
- Organisation d'ateliers pour les citoyens et les élus pour collecter les idées et réflexions pour le prochain projet de territoire
- Très nombreuses réunions d'équipe pour digérer les informations récoltées et commencer à les organiser pour dégager des enjeux et une stratégie
- Travail de concertation avec la Fédération, les 13 Parcs naturels wallons et les trois administrations de tutelle pour la rédaction d'un Vademecum pour les nouveaux projets de territoire incluant des Objectifs globaux commun à tous les Parcs naturels

Autres

- Organisation des activités et projets du Parc naturel en projets structurants pérennes et nouvelle structuration du programme d'activités 2026
- Rédaction du Programme d'activités 2026 sous forme de fiches très détaillées pour l'administration

Chiffres clés

- 1 programme d'actions 2026 élaboré
- 1 rapport d'activités 2024 rédigé et approuvé par les différentes instances
- 1 programme d'actions 2025 validé par les différentes instances

Partenaires

Lors de l'élaboration du projet de territoire, tous les partenaires du territoire, les gestionnaires, les citoyens, les élus, les administrations sont impliqués dans le processus à des moments divers.

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 14 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion



Retour en images sur ...

... le rapport 2024 et la programmation 2026



... mais aussi les réunions avec les élus, les partenaires et les citoyens







Un socle solide

Pour mener à bien l'ensemble des projets du Parc naturel, il est nécessaire de faire fonctionner correctement l'ASBL et ses organes de gouvernance et de gestion. Il est également nécessaire de pouvoir faire un suivi comptable rigoureux afin de pouvoir établir les rapports financiers de toutes les subventions et de tous les projets qui financent les actions menées.

Les subventions n'étant pas suffisantes pour mener à bien l'ensemble des actions, la recherche de fonds et le montage de dossiers de financement sont également nécessaires.

Enfin, le développement de nouveaux partenariats et le travail avec différentes plateformes et fédérations (notamment la FPNW) sont des éléments essentiels pour le fonctionnement des projets du Parc naturel.

Activités

Récurrentes ou en cours

- Tenue des CA et AG de l'ASBL
- Opérations comptables
- Obligations comptables et fiscales
- Gestion de la trésorerie
- Gestion RH
- Entretien d'évolution annuelle de tous les membres de l'équipe
- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions
- Rédaction des différents rapports
- Comparaison de prix et appel d'offres pour tous les achats
- Gestion des ressources humaines
- Assurer l'accueil physique et téléphonique pour donner les renseignements de base aux interlocuteurs et les aiguiller, le cas échéant, vers les chargés de missions compétents pour des questions pointues
- Formation des membres de l'équipe pour une montée en compétence
- Aménagement et entretien de la Maison du Parc naturel et de ses abords : pépinière, serre, jardin, verger, bois, cour, bâtiments
- Suivi des obligations pour le Bien-être au travail
- Animation du Conseil Scientifique et Technique
- Gestion des bénévoles et organisation d'une activité de cohésion
- Animation de la plateforme des partenaires du territoire ainsi que des groupes de travail thématiques spécifiques
- Recherche de fonds pour la mise en œuvre des projets
- Rédaction d'appels à projets



Spécifiques en 2025

Recherche de financements :

- Participation à l'écriture du projet ALAN sur la réduction des éclairages dans les entreprises et industries situées sur les trames vertes et bleues, dans le cadre de l'appel à projets Interreg Europe Nord Ouest, phase 1 et 2 (non retenu)
- Collaboration pour la préparation du dossier de candidature pour le projet LIFE TIGRA (finalisation en 2026)
- Élaboration du dossier de candidature pour le projet "Goûts et couleurs d'ici" de l'APAQ-W (retenu)

Appui plateformes et Fédérations :

- Appui à la Fédération des Parcs naturels wallons pour la rencontre de différents cabinets ministériels

Ressources humaines - engagements de personnel :

- Stéphanie Buekenhoudt le 1er février 2025 en tant que chargée de l'appui logistique et administratif et chargée de communication
- Pauline Dessart le 21 octobre 2025 en tant que chargée de communication
- Jonathan Clerdent du 1er février au 31 mars 2025 en tant que renfort ouvrier

Ressources humaines - stagiaires :

- Ester Defeldre (projet pollinisateurs, inventaires d'espèces, visite de sites communaux, rédaction de fiches descriptives de sites communaux, animations) - juin à juillet 2025
- Chloé Henrotte (Muscardin) - septembre à décembre 2025
- Marie-France Gonissen (appui administratif et gestion de l'ASBL) - juillet à décembre 2025
- Emeric Mouillard (stage d'observation avec les ouvriers) - 6 au 17 octobre 2025
- Séverine Henry (matériauthèque et nuanciers de façade) - mai à juillet 2025

Formations continues de l'équipe :

- Sébastien Leunen : diverses journées de formation et d'informations dans le cadre de la mission liée aux plans de gestion des sites Natura 2000
- Steven Calesse : stage CNB de 5 jours sur les syrphes
- Eddy Pirnay : formation de recyclage secourisme
- Lise-Marie Pigneur : ½ journée de formation naturaliste sur les insectes (CNB) et début de la formation en chiroptérologie sur une année scolaire (Natagora)
- Maxime Pappart : formation de recyclage secourisme et formation en apiculture
- Hadrien Gullet : trois formations - "Évaluation technico-économique des fermes", "Mobiliser les collectifs d'agriculteurs" et "Lever les freins au changement en agriculture"
- Camille Mathot : formations - "Communiquer avec un groupe de visiteurs" et formation de recyclage secourisme
- Eric Boon : formation de recyclage secourisme

Bâtiments et abords :

- Installation d'une clôture et mise en place d'un pâturage dans le verger conservatoire en partenariat avec la commune de Burdinne
- Rénovation de l'escalier et des parquets des bureaux



Retour en images sur ...

... le souper des bénévoles



... les réunions de direction des Parcs naturels





... les journées des Parcs naturels à Attert



... et le souper de fin d'année en équipe avec activité de rencontre de producteurs



Patrimoine naturel et biodiversité





Ligneux champêtres en Burdinale-Mehaigne

Depuis sa création, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne œuvre activement pour la protection, l'entretien, le développement et la valorisation des ligneux champêtres. Ces derniers désignent les arbres et arbustes indigènes présents en dehors des milieux forestiers : arbres isolés, haies indigènes, alignements d'arbres, arbres têtards et vergers d'arbres hautes tiges. Ils font partie intégrante de notre territoire et de nos paysages. Véritables éléments du paysage et du maillage écologique, ils relient entre eux les réservoirs de biodiversité et contribuent à la qualité du cadre de vie.

Ce projet vise à renforcer le maillage écologique et à recréer des continuités paysagères sur l'ensemble du territoire, notamment dans les zones qui en manquent, comme certains plateaux agricoles ou vallées. Pour y parvenir, le Parc naturel mène des actions de plantation de haies indigènes diversifiées, de perches de saules destinées à devenir des arbres têtards, et de vergers de hautes tiges. Il soutient également l'entretien de ces arbres, en particulier des arbres têtards et fruitiers, et organise chaque année une commande groupée afin de faciliter l'accès aux plants indigènes.

Le projet vise également la valorisation des fruits issus des vergers, ainsi que la valorisation des produits des tailles des ligneux champêtres. Un objectif est également de préserver et valoriser des variétés anciennes et locales.

Par ailleurs, le Parc naturel, au travers de ce travail sur les ligneux champêtres, participe à la conservation des habitats et des espèces emblématiques du territoire, telles que la Chevêche d'Athéna, le Moineau friquet, les chauves-souris ou encore les amphibiens comme le Triton crêté. Les pollinisateurs bénéficient également de ces actions, qui favorisent la diversité floristique et la connectivité écologique.

À travers ce projet, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne affirme sa volonté de préserver et de renforcer la biodiversité locale, de valoriser le patrimoine paysager et de maintenir un équilibre harmonieux entre les activités humaines et la nature, au service d'un territoire vivant et durable.

Activités

Récurrentes ou en cours

Arbres têtards :

- Assurer l'entretien et la restauration des arbres têtards situés sur terrains publics (via entreprise spécialisée et/ou en interne)
- Assurer l'entretien et la restauration des arbres têtards chez les propriétaires privés, moyennant convention et participation financière
- Distribuer des perches de saules et réaliser des plantations sur l'ensemble du territoire
- Valoriser les produits issus des coupes : fascines, bois de chauffage, BRF, plançons...





Arbres fruitiers et vergers (ne concerne pas les vergers industriels d'arbres basses tiges) :

- Gérer et entretenir les arbres fruitiers des vergers communaux sous convention, ainsi que ceux situés sur terrains privés via convention et participation financière
- Créer, restaurer ou participer à la création/restauration de vergers sur le territoire
- Organiser une commande groupée annuelle d'arbres fruitiers
- Préserver et valoriser les variétés fruitières anciennes et locales
- Valoriser les fruits issus des vergers, notamment via la production des produits du Parc naturel (jus de pommes, cidre, sirop...)
- Soutien et collaboration avec l'antenne locale de Diversifruits

Haies indigènes :

- Fournir des conseils pour la plantation de haies indigènes favorables à la biodiversité
- Conseiller sur la gestion et l'entretien durable des haies
- Organiser une commande groupée de plants forestiers indigènes
- Installer des ligneux champêtres sur les terres agricoles (plaines, prairies, auréoles villageoises, etc.) par des partenariats agriculteurs-chasseurs-communes. Accompagnement de nombreux projets dans le cadre du droit de tirage ligneux des communes

Les nombreuses actions de sensibilisation et de formation sur cette thématique sont reprises dans la fiche "Éduquer ici et pour demain".

Spécifiques en 2025

- Finalisation du Projet "Ligneux champêtres en Burdinale-Mehaigne" (subvention spécifique)
- Reportage RTL sur les saules têtards

Chiffres clés

- 1 commande groupée de plants forestiers et arbres fruitiers
- 8181 plants forestiers de la commande groupée
- 330 arbres fruitiers de la commande groupée dont 81 arbres hautes tiges
- 252 perches de saules distribuées
- 45 arbres têtards restaurés ou entretenus
- Gestion et entretien de 311 arbres fruitiers dont 76 tailles de formation de jeunes arbres
- Création de 3 vergers de plus de 10 arbres
- 5.100kg de pommes et poires récoltées pour produire 400 pots de sirop, plus de 1700 bouteilles de jus et X bouteilles de cidre
- 3 communes accompagnées dans le cadre des plantations du droit de tirage ligneux





Contribution aux Objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 8 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier

OO 9 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards

OO 14 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion

OO 16 Valoriser et protéger les éléments du patrimoine rural

OO 22 Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

OO 24 Valoriser les productions typiques du territoire

OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Partenaires

Partenaires informels : Communes du Parc naturels (Braives, Burdinne, Héron, Wanze), SPW DNEV – DNF, Citoyens, Groupe Action Nature du Parc naturel, Agriculteurs, Entrepreneurs, Diversifruits.

Retour en images ...



... gestion de saules têtards et distribution de plants forestiers





La nature à nos côtés, un projet pour la biodiversité du quotidien

La nature est partout et certaines espèces, dites anthropophiles, vivent presque exclusivement à proximité immédiate des humains. C'est par exemple le cas de l'Hirondelle de fenêtre, l'Hirondelle rustique, l'Effraie des clochers, certaines chauves-souris mais également de dizaines d'autres.

Le projet « La nature à nos côtés » a pour objectif que chaque espace, même modeste, puisse devenir un refuge pour la biodiversité. Cela concerne aussi bien des bâtiments, que des infrastructures, des dépendances vertes des voies de communication, des cimetières, des espaces verts et jardins, des chemins creux, des friches et autres espaces en transition... En repensant la manière d'aménager et de gérer les lieux de vie, il est possible de créer un maillage d'habitats accueillants pour une grande diversité d'espèces, tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

Le projet « Les Apis jardins, le réseau des Éco-Jardins du Parc naturel Burdinale-Mehaigne » fait partie intégrante de ce projet structurant. Le Parc naturel accompagne les habitants dans la création de jardins favorables à la biodiversité via des conseils et des outils pratiques. Il encourage l'usage de plantes locales, la gestion écologique des espaces verts et l'installation d'abris pour la faune. Le projet vise à créer un réseau de jardins-refuges connectés entre eux. Le Jardin des pollinisateurs de la Maison du Parc naturel est un site vitrine exceptionnel qui permet de montrer concrètement ce qu'il est possible de faire pour accueillir la faune et la flore dans nos jardins et nos bâtiments.

Les sites et les bâtiments publics sont également ciblés par ce projet. Dans un premier temps, les sites potentiellement intéressants sont répertoriés : maisons communales, maisons de village, églises..., mais également de petites constructions comme les anciennes morgues des cimetières ou les cabines électriques. Ensuite, pour chaque site, des aménagements en faveur de la conservation de la nature sont proposés. Ces aménagements peuvent être spécifiques pour des espèces comme la Chevêche d'Athéna ou encore les chauves-souris dans les bâtiments. D'autres sont plus généralistes, et ne ciblent pas une espèce en particulier comme des aménagements autour de chemins creux ou encore des aménagements complémentaires au verdissement déjà entrepris par les communes dans les cimetières (prairies fleuries, pierriers, murs en pierre sèche, tas de bois, nichoirs...). Ce travail sur la biodiversité des cimetières se fait en parallèle avec un travail sur le patrimoine funéraire.

À l'avenir, toujours dans le cadre de ce projet, des aménagements pourraient être également réalisés dans des propriétés privées, moyennant la signature d'une convention.





Activités

Réalisées avant 2025

- Aménagement d'un site vitrine à l'arrière de la Maison du Parc naturel (Le jardin des pollinisateurs)

Récurrentes ou en cours

- Inventorier et identifier les sites et les bâtiments publics qui pourraient faire l'objet de projets en faveur de la conservation de la nature et des espèces en se basant sur la couche cartographique des parcelles cadastrales appartenant à nos communes. Sont visés les bâtiments communaux (maisons communales, maisons de village, églises...), mais également les petites constructions comme les anciennes morgues des cimetières ou les cabines électriques. Pour ce qui est des églises, nous avons déjà entamé un état des lieux concernant les combles et clochers qui sera poursuivi
- Proposer des aménagements pour les sites intéressants
- Proposer des aménagements autour des chemins creux
- Inviter et accompagner les propriétaires privés à réaliser des projets en faveur de la conservation de la nature
- Gestion du projet « Les Apis jardins » en partenariat avec la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » avec visites personnalisées et remises d'avis
- Entretien et développement du site vitrine "Le jardin des pollinisateurs" à l'arrière de la Maison du Parc naturel

Spécifiques en 2025

- Réalisation d'un état des lieux des différents combles et clochers des églises de la commune de Braives.
- Entretien et rénovation d'aménagements réalisés en faveur des chauves-souris, de l'Effraie des clochers et du Martinet noir dans diverses églises du territoire et lutte contre les pigeons : église de Vinalmont et ancienne tour de l'église Notre-Dame de Braives
- Aménagement de l'ancienne morgue du cimetière de Burdinne en faveur des chiroptères et de la Chevêche d'Athéna
- Lutte contre les pigeons et amélioration de l'aménagement du comble de la tour de la Maison du Parc naturel en faveur des chauves-souris et de l'Effraie des clochers
- Fabrication de nichoirs pour les chauves-souris, l'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna





Chiffres clés

- 3 propositions d'aménagements pour des sites vitrines pollinisateurs
- 2 capsules vidéo pour promouvoir les Apis jardins
- 15 propositions d'aménagements sur des sites anthropisés
- 2 sites vitrines pour les pollinisateurs aménagés
- 20 visites personnalisées avec remises d'avis pour le réseau "Les Apis jardins"
- 15 nouveaux membres du réseau "Les Apis jardins"
- 4 aménagements réalisés dans les sites anthropisés

Partenaires

Partenaire officiel : GAL Burdinale-Mehaigne (projet "Ensemble pour sauver les pollinisateurs").

Partenaires ponctuels : Communes du Parc naturels (Braives, Burdinne, Héron, Wanze), SPW DNEV – DNF, Citoyens, Groupe Action Nature du Parc naturel, Agriculteurs, Associations locales, Natagora, CRMA, Entrepreneurs, ...

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales

OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés

OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Retour en images sur...

... l'aménagement de l'ancienne morgue au cimetière de Burdinne en faveur des chiroptères





... la promotion des Apis jardins



Enregistrement d'une capsule
"Comment aider les insectes
pollinisateurs à passer l'hiver"



Reportage RTL

... mais aussi l'aménagement dans la Tour de la Maison du Parc
naturel





Réservoirs de biodiversité : connaissance, préservation, gestion et aménagement des sites naturels centraux (N2000, RN, SGIB, SEP...)

Le projet « Réservoirs de biodiversité » vise à mieux connaître, préserver, gérer et aménager les sites naturels centraux de la Structure Ecologique Principale (SEP). Ces sites sont les sites Natura 2000, les réserves naturelles, les Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) et d'autres sites centraux de la SEP du Parc naturel qui mériteraient un statut de protection ou une reconnaissance en tant que SGIB.

Depuis des années, le Parc naturel encourage et participe à la mise sous statut de différents sites centraux. Il rédige des dossiers afin de créer des SGIB en accord avec les propriétaires concernés et il participe à la création de nouvelles réserves naturelles sur son territoire.

Ce projet a pour objectif d'augmenter les superficies mises sous statut et d'accompagner la rédaction des plans de gestion de ces sites ainsi que leur mise en œuvre. L'équipe d'ouvriers du pôle technique du Parc naturel participe activement à la gestion et à l'aménagement de certains de ces sites en partenariat avec les communes, le DNF, les associations locales, le Groupe Action Nature du Parc naturel...

Une part importante de ce projet concerne également l'élaboration et l'appui à la mise en œuvre de plans de gestion pour les parcelles privées et publiques non soumises des deux sites Natura 2000 du territoire du Parc naturel dans le cadre des obligations imposées par le Règlement européen sur la Restauration de la Nature, ainsi qu'à la réalisation de projets via la Mesure 355 de la PAC. Le rôle stratégique des Parcs naturels s'inscrit dans la logique d'un pilotage local fort de la restauration, en lien étroit avec les acteurs de terrain ayant déjà un rôle actif dans la gestion des sites Natura 2000 (DNF, Natagriwal, asbl de conservation de la nature agréées...).





Activités

Réalisées avant 2025

- Étude de la Structure Écologique Principale du territoire

Récurrentes ou en cours

- Encourager et participer à la mise sous statut de protection des sites naturels les plus importants pour la biodiversité et les habitats naturels patrimoniaux (ex: Bois de Ferrières, Zone humide de Hannêche)
- Rédiger des plans de gestion et d'aménagement des sites
- Proposer des conventions de partenariats sur les sites communaux intéressants
- Gestion de sites naturels centraux par notre équipe d'ouvriers du pôle technique en partenariat avec les communes, le DNF et autres acteurs locaux mais également en faisant appel au soutien des membres du Groupe Action Nature (GAN)
- Continuer le travail sur la Structure Écologique Principale du territoire du Parc naturel

Spécifiques en 2025

- Demande de mise sous statut en réserve naturelle du site "Zone humide de Hannêche"
- Finalisation du projet octroyant une subvention à 12 parcs naturels pour la réalisation de projets de préservation de restauration de la biodiversité : "Gestion et restauration de 6 sites naturels et semi-naturels communaux ou en convention dans le Parc naturel Burdinale-Mehaigne"
- Gestion et restauration de sites naturels par l'équipe du Parc naturel :
 - Mares à Vignes (Wanze) : fauche avec exportation + coupe des ligneux poussant dans les mares
 - Réserve Naturelle Domaniale des Marais d'Hosdent (Braives) : coupe des saules poussant massivement dans une mare pour la remettre en lumière
 - Bois du Molu (Wanze) : gestion de la lisière étagée et sinueuse par coupe de ligneux et fauche avec exportation
 - Friche de la Bergère (Wanze) : fauche avec exportation
 - Zone humide de Hannêche (Burdinne) : gestion des saules envahissant la zone humide et fauche avec exportation des prairies
 - Moulin de Ferrières (Héron) : gestion de divers milieux et restauration lisière étagée
 - La Motte à Ville-en-Hesbaye (Braives) : gestion des mares et de la zone humide
 - Talus schisteux de Hosdent (Braives) : fauche et coupe de ligneux afin de remettre en lumière l'affleurement rocheux
 - Petite carrière de Pitet (Braives) : fauche avec exportation, remise en lumière des mares et rochers, coupe de ligneux...
 - La Quiétude (Braives) : fauche des prairies, gestion des mares...
 - La vieille Mehaigne (Braives)
 - Le Tiersa (Braives) : fauche de la zone prairial et coupe des saules dans la mare
 - Château de Moha (Wanze) : gestion des pelouses calcaires
- Démarrage de la mission de collaboration avec le SPW DNF pour la mise en œuvre des plans de gestion des sites Natura 2000 dans le cadre du Règlement européen sur la Restauration de la Nature
 - Cartographie des zones prioritaires sur le territoire
 - Participation aux journées de formation à destination des chargés de missions des parcs naturels
 - Premières prises de contact avec des propriétaires privés
 - Première communication autour du projet dans le journal du Parc naturel



Chiffres clés

- 1 site mis sous statut de réserve naturelle (demande de 2024)
- 1 demande de mise sous statut élaborée
- 13 sites naturels gérés et/ou restaurés

Partenaires

SPW DNEV, propriétaires privés, communes, associations locales, CRMA, Natagriwal, SPW DNF, Natagora, CNB, Groupe Action Nature du Parc naturel, citoyens, CNB...

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP

OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP

OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000

OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales

OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés

OO 25 Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement

OO 26 Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité

OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel





Retour en images sur ...

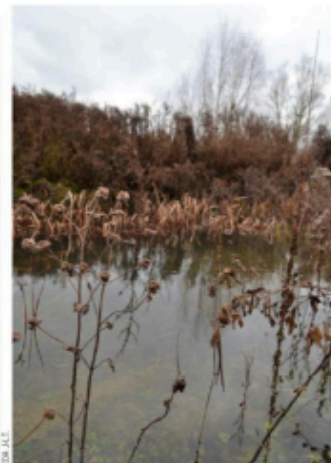
... la demande de mise sous statut de la zone humide de Hanneche en réserve naturelle

22

LAVENIN HW
MERCREDI 5 MARS 2025

EN HESBAYE

La zone humide de Hanneche deviendra officiellement une réserve naturelle



Le bourgmestre Frédéric Bertrand est fier de la création de cette future réserve naturelle de 3 ha propice notamment aux oiseaux.

BURDINNE

Dans un an, la zone humide de Hanneche deviendra une réserve naturelle de 3 hectares. Avec des aménagements pour le public, mais un accès limité de celui-ci.

Au milieu des grandes terres de culture, c'est un îlot de biodiversité où se réfugient pas mal d'oiseaux. « On y trouve la rousserolle effarvatte, la rousserolle verte-rotte, le bruant des roseaux, la bécassine des marais et de nombreux autres oiseaux hivernants », détaille Frédéric Bertrand, bourgmestre de Burdinne et par ailleurs ornithologue.

Ce site propice aux oiseaux, c'est la zone humide de Hanneche à l'ouest du village. Un espace de 3 hectares acquis par la Commune de Burdinne en deux temps il y a quelques années. Traversée par le ruisseau La

Large Eau, c'est une rose-lière (où poussent des roseaux), une prairie humide et des mares.

« Le Parc naturel a déjà mené des travaux notamment en arrachant des reprises de saules pour ouvrir davantage l'avant du terrain. Ils ont aussi aménagé un petit barrage pour augmenter le niveau de l'eau », explique Frédéric Bertrand. Des aménagements nécessaires pour favoriser l'épanouissement de la faune et de la flore spécifiques aux zones humides.

Une réserve officielle d'ici un an

Et maintenant, l'espace est en passe de devenir officiellement une réserve naturelle. « C'est un partenariat tripartite entre la Commune qui est propriétaire, le Parc naturel et le Service public de Wallonie », indique Frédéric Bertrand. Ce sera donc une réserve domaniale du DNF (le Département de la nature et des forêts) mais dont la gestion sera

assurée par le Parc naturel qui va d'ailleurs s'atteler à préparer le plan de gestion. « Le temps que tout cela soit prêt, ce sera donc officiellement une réserve naturelle dans un an. »

Avec quel impact pour le public ? Pas question en effet de venir s'y balader librement et encore moins avec un chien. « Il y a des oiseaux qui nichent à même le sol », détaille Frédéric Bertrand. D'autres qui sont vite effrayés et s'envolent dès qu'on approche. S'ils sont trop souvent dérangés, ils ne reviendront plus. »

La réserve naturelle sera donc uniquement accessible lors de visites ponctuelles encadrées par un guide. Mais, en dehors de ça, le public pourra quand même s'avancer (un peu) dans la réserve naturelle via un ponton qui sera aménagé sur une vingtaine de mètres, permettant ainsi d'observer les oiseaux.

JEAN-LOUIS TASSIAUX

VITE DIT

SUPERFICIE DOUBLÉE Rue de la Ripèrie, le long de la Large Eau, la Commune avait déjà acquis une prairie humide en 2013. C'est en 2021 que le collège de Burdinne a acquis une autre parcelle annexe pour doubler la surface de cette zone et arriver ainsi au terrain de 3 ha tel qu'on le connaît aujourd'hui. Pour y parvenir, la Commune avait investi 28 500 € dans l'achat et avait bénéficié d'un subside de 14 250 € de la part de la Région.

DÉJÀ IL Y A PLUS DE 30 ANS Cette zone humide, c'est un îlot de biodiversité au cœur des grandes plaines agricoles de Hesbaye. Déjà il y a plus de 30 ans, le Parc naturel Burdinne-Mehaigne s'était intéressé à cet endroit pour son potentiel. Une mare avait été créée, irriguée par le petit ruisseau de la Large Eau. Et puis, le projet s'était essouffé, la nature avait repris le dessus. Des saules un peu trop envahissants avaient colonisé une bonne partie du terrain. Cela n'a pas chassé les

oiseaux mais ça a empêché le site de se développer harmonieusement pour accueillir d'autres essences, d'autres espèces. Raison pour laquelle, dès l'acquisition du site en 2021, des saules ont été arrachés, des mares ont été agrandies et des travaux d'étrépages ont déjà été effectués. Ces derniers consistent à retirer la couche superficielle du sol pour l'appauvrir et permettre ainsi à des plantes plus rares d'apparaître.

UNE AUTRE RÉSERVE AU VIEUX-BRUXELLES À terme, une autre réserve naturelle pourrait être créée à Burdinne. Plus exactement à Oteppe, dans la vallée de la Burdinne à hauteur du Vieux-Bruxelles.

Là, en contrebas du parking d'écovoiturage, une zone marécageuse et boisée de 1,5 hectare.

La Commune de Burdinne est pour l'instant en négociation avec des propriétaires privés afin d'acquiescer les terrains.



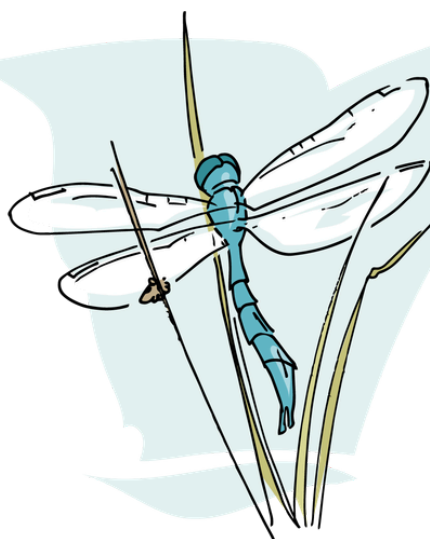
Eaux de vie : développer et préserver les milieux humides

Les milieux humides constituent l'un des patrimoines les plus emblématiques et précieux du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. À travers les vallées, rivières, sources, ruisseaux, mares, prairies humides et zones inondables, ils façonnent le paysage, abritent une biodiversité remarquable et jouent un rôle essentiel dans la régulation naturelle des eaux. Avec le projet "Eaux de vie", le Parc naturel souhaite, à la fois, protéger et améliorer la trame bleue sur son territoire, et également renforcer la prise en compte de celle-ci dans l'aménagement du territoire. La trame bleue est complémentaire des autres trames et elle est d'une importance capitale pour de nombreuses espèces animales et végétales (batraciens, poissons, odonates, oiseaux...) qui y trouvent des lieux de vie idéaux.

Ce projet est mené en étroite collaboration avec le Contrat Rivière Meuse Aval (CRMA) afin de veiller à rester strictement complémentaire à leurs missions, en évitant tout doublon et en créant des synergies cohérentes.

Ce projet vise à agir sur le réseau de mares en menant des actions pour le développer, l'entretenir et le restaurer. Concernant plus particulièrement les cours d'eau et les autres éléments de la trame bleue, afin d'éviter les doublons, le Parc naturel collabore étroitement avec le Contrat de Rivière Meuse-Aval et affluents et d'autres acteurs comme le SPW, les communes, la Province,... Ce projet cible également les actions menées pour la protection, la gestion et le développement de la ripisylve.

Enfin, "Eaux de vie" a également pour but d'accompagner les projets présents dans les ODR (Objectifs de Développement Rural) de plusieurs communes visant à rendre les cours d'eau accessibles aux citoyens, afin que ceux-ci soient réalisés dans le respect de la biodiversité.



Activités

Récurrentes ou en cours

- Création et restauration des mares
- Favoriser la cohabitation avec le Castor
- Collaboration active et soutien aux actions du Contrat de Rivière Meuse-Aval, dont participation aux Journées Wallonnes de l'Eau

Des inventaires et actions spécifiques concernant les espèces liées aux milieux humides (Cincle plongeur, Martin-pêcheur d'Europe, Triton crêté...) sont nécessaires mais reprises dans la fiche « Natura'Liste »



Spécifiques en 2025

- Remise d'avis, en collaboration avec le CRMA, sur le devenir et la gestion de la mare du Château à l'Horloge (Wanze)
- Plantation de plantes épuratrices sur des affluents de la Burdinale en collaboration avec le CRMA
- Intervention de gestion sur les mares du site de la Motte à (Ville-en-Hesbaye), la zone humide de Hannêche, et la vieille Mehaigne (Fumal), le Marais d'Hosdent, la Quiétude, les mares à Vignes, les mares de la petite carrière de Pitet,...
- Collaboration avec le DNF et la commune de Héron pour la création de mares sur le site du Moulin de Ferrières
- Travail de négociation et de sensibilisation pour la sauvegarde d'une petite mare et son intégration dans la plaine de jeux du Moulin de Ferrières

Chiffres clés

- 3 propositions de création de mares
- 8 actions de gestion de milieux humides

Partenaires

Partenaires informels : CRMA, communes, citoyens, propriétaires privés, DNF, Province, FRW...

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP

OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000

OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales

OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents

OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés

OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel





... la gestion des mares de la Réserve naturelle de la Quiétude





Forêts vivantes, des forêts productives, durables et accueillantes pour la biodiversité

Le projet a pour mission de renforcer la résilience et la qualité écologique des zones boisées (forêts, bois, bosquet...) du Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Dans un contexte marqué par les effets du changement climatique, la pression des maladies, des ravageurs et l'évolution des usages forestiers, il devient essentiel de repenser la gestion des forêts pour qu'elles restent à la fois productives, diversifiées et adaptées aux défis de demain. Le projet prévoit d'accompagner les propriétaires publics et privés vers des pratiques de gestion durable, de promouvoir des peuplements mélangés plus résistants et de restaurer des habitats forestiers favorables à une grande diversité d'espèces.

Une attention particulière est portée à la fois au maintien du bois mort, ressource indispensable pour de nombreux insectes, champignons, oiseaux et petits mammifères, et également à la gestion écologique des lisières, zones de transition riches en lumière qui jouent un rôle majeur pour la faune. Des actions ciblées sont également mises en place pour certaines espèces forestières prioritaires, notamment la création ou l'amélioration de micro-habitats, la préservation d'arbres-habitats ou encore la valorisation de zones sensibles.

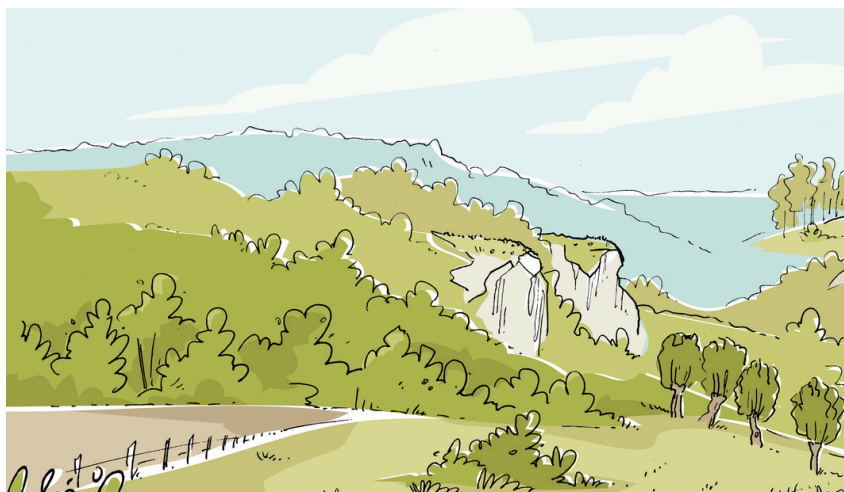
En conciliant production, conservation et adaptation au changement climatique, ce projet ambitionne de faire des zones boisées du Parc naturel Burdinale-Mehaigne des écosystèmes vivants, robustes et accueillants pour la biodiversité.

Concernant les aspects sylvicoles purs, le Parc naturel travaille en partenariat avec des associations spécialisées et des experts, dont le DNF pour les boisements publics.

Activités

Récurrentes ou en cours

- Restauration et création de lisières étagées, variées et intéressantes pour la biodiversité sur le site du bois du Molu et du Moulin de Ferrières





Réalisées en 2025

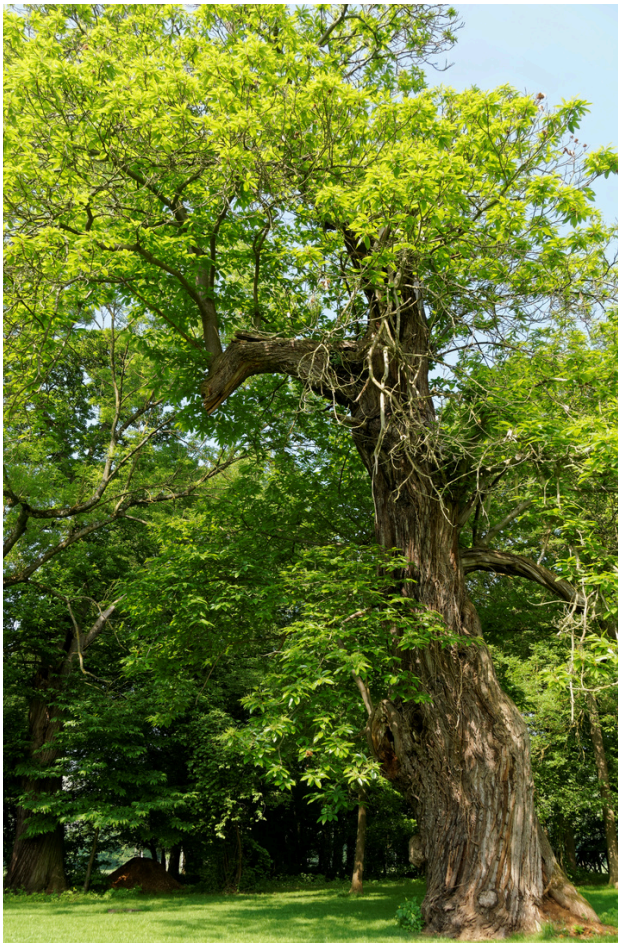
- Restauration de la lisière étagée au Bois de Ferrières
- Rédaction du plan de gestion du Bois du Molu
- Propositions liées à la gestion du Bois de Ferrières (conservation d'arbres morts ou moribonds, conservation sur place du bois mort ou du bois de coupe,...)

Chiffres clés

- 2 rencontres avec les propriétaires ruraux
- 2 propositions d'aménagements

Partenaires

Propriétaires privés, communes, associations locales, CRMA, Natagriwal, SPW DNF, Natagora, CNB, Groupe Action Nature du Parc naturel, citoyens, CNB...



Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

- OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP
- OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
- OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
- OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
- OO 25 Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement
- OO 26 Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité
- OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel



Halte-là ! Lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Ce projet vise à renforcer la lutte contre les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur le territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité locale. Dans un contexte où ces espèces se diffusent rapidement en raison des activités humaines, du changement climatique et de la fragmentation des milieux, elles menacent les habitats naturels, concurrencent les espèces indigènes et déstabilisent les écosystèmes. Le projet ambitionne d'accompagner les communes, les gestionnaires d'espaces publics, les agriculteurs et les citoyens dans la prévention, la détection et la gestion coordonnée de ces espèces problématiques. Il prévoit également un important volet de sensibilisation afin de mieux faire connaître les risques, les bons réflexes et les alternatives à privilégier dans les jardins, les aménagements locaux... L'objectif global est de réduire l'expansion des EEE, de restaurer des milieux plus résilients et de préserver la richesse biologique propre au Parc naturel Burdinale-Mehaigne. Ceci en tenant compte des recommandations et des plans d'actions régionaux lorsqu'ils existent et s'ils n'existent pas, il reste important de pouvoir agir localement.

Au niveau des cours d'eau, le Parc naturel soutient et participe activement aux actions du Contrat de Rivière Meuse-Aval concernant la gestion des EEE, telles que l'hydrocotyle, la balsamine ou le solidage du Canada.

Le Frelon asiatique fait l'objet d'une action importante lancée en 2025 dans le cadre de la fiche GAL *Ensemble pour sauver les pollinisateurs*. Cette action est menée avec divers partenaires, dont les apiculteurs, les communes...

Activités

Déjà réalisées

- Une population d'Hydrocotyles éradiquée à Ciptet (en collaboration avec le CRMA)





Récurrentes ou en cours

- Actions concernant le Frelon asiatique en collaboration avec le projet GAL "Ensemble pour sauver les pollinisateurs" :
 - Formation interne sur la problématique (Province de Liège, 2026)
 - Accompagnement et collaboration avec les communes pour la mise en place d'actions de lutte (piégeage, destruction de nids)
 - Veille scientifique et informative et sensibilisation du grand public par la production de support de communication et l'organisation de séances d'informations
- Gestion de plantes exotiques envahissantes en partenariat avec les communes, le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents...
 - Hydrocotyle, Balsamine, Solidage du Canada et autres le long des cours d'eau
 - Renouée du Japon : test à la Gare de Braives
- Mise en place et participation à des actions de gestion des espèces exotiques envahissantes en fonction des apparitions sur le territoire en partenariat avec le CRMA, les communes, le SPW...
- Gestion de populations de Solidage du Canada en partenariat avec le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluent
- Phase test de gestion des Solidages du Canada le long de la Meuse au Val Notre-Dame
- Encodage des observations d'espèces exotiques envahissantes sur des portails en ligne

Spécifiques en 2025

Frelon asiatique :

- Participation à une étude scientifique du CRA-W sur le piégeage des fondatrices au printemps autour du rucher du PNBM (26 pièges de mars à mai)
- Réunion d'échange et d'information avec des apiculteurs, experts scientifiques, exterminateurs
- Mise en place et coordination d'une action de destruction des nids secondaires à l'échelle des 4 communes (prime à la destruction)
- Conception d'un toutes-boîtes et rédaction d'articles internet (GAL et PNBM) sur la campagne de neutralisation des nids de Frelon asiatique et la mise en place d'une prime
- Préparation des actions du printemps 2026 en concertation avec les 4 communes

Renouée du Japon :

- En partenariat avec la commune de Braives, aménagement d'une parcelle test au niveau d'une station de Renouée du Japon à l'ancienne gare de Braives, avec encerclement par un triple rang densément planté d'essences ligneuses compétitives et plantation de ligneux au sein du massif. Suivi et gestion de l'aménagement via quatre passages d'intervention (arrachage et/ou coupe)

Autres :

- Mise en place d'une parcelle test pour la gestion d'une population de Solidage du Canada (Antheit - commune de Wanze)
- Bien que non encore présente dans la liste officielle des espèces exotiques envahissantes, gestion de deux populations de Datura Stramoine (espèce originaire d'Amérique)





Chiffres clés

- 55 nids secondaires de Frelon asiatique détruits
- Gestion de 7 stations de plantes exotiques envahissantes

Partenaires

CRMA, communes, SPW, Conseils cynégétiques, Province, DNF, Zone de secours...

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

- OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP
- OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
- OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
- OO 5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes
- OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents
- OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
- OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Retour en images sur ...

... la réunion avec les apiculteurs du territoire en novembre dernier





Frelon asiatique, agissons maintenant !



**Intervention
financière**

... la campagne d'aide à la neutralisation des nids de frelons asiatiques à l'automne



... et la participation à une étude scientifique du CRA-W sur le piégeage des fondatrices au printemps





Natura'Liste : inventaire et études des milieux naturels et des espèces

Le projet Natura'liste vise à renforcer la connaissance de la biodiversité du Parc naturel Burdinale-Mehaigne afin d'améliorer sa protection et d'orienter durablement la gestion écologique du territoire. Dans un contexte où les pressions sur les milieux naturels s'accroissent – fragmentation, changements d'usage du sol, disparition progressive des habitats – disposer de données précises sur les espèces et les milieux devient indispensable. Le projet prévoit ainsi la réalisation d'inventaires ciblés, de suivis scientifiques et d'études de terrain permettant d'identifier les zones à enjeux, les espèces sensibles ou patrimoniales et les habitats nécessitant une attention prioritaire. Ces informations constituent une base solide pour appuyer les communes et les gestionnaires dans le déploiement d'actions de conservation, de restauration et de valorisation de la biodiversité locale.

La production de connaissances est essentielle au bon déroulement de nombreux autres projets structurants du Parc naturel. Par exemple, l'élaboration des plans de gestion des sites nécessite une compréhension fine des habitats et des espèces qui les occupent. Les inventaires, suivis et études jouent donc un rôle clé pour orienter les décisions de terrain, évaluer l'efficacité des actions menées et ajuster la gestion lorsque cela s'avère nécessaire.

Dans le cadre de ce projet, le Parc naturel a mené des inventaires réguliers sur les sites dont il assure la gestion, mais aussi via les sciences participatives reprises dans la fiche "Agissons pour notre territoire". De nombreuses espèces suivies dans ce projet ont également fait l'objet d'actions ciblées dans le cadre du projet structurant « Espèces cibles ». Le Parc naturel a ainsi réalisé des inventaires, des suivis et des études pour des espèces telles que les hirondelles, la Chevêche d'Athéna, le Moineau friquet, les oiseaux des champs, les chauves-souris, le Muscardin et d'autres espèces patrimoniales.

La fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs » s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle prévoit la réalisation d'inventaires des pollinisateurs sauvages ainsi que des milieux favorables, actuels ou potentiels, afin d'affiner les actions de conservation menées en leur faveur.





Activités

Réalisées avant 2025

- Inventaires réalisés avant 2025 :
 - Hirondelles
 - Chevêche d'Athéna (2014 et 2023)
 - Moineau friquet (2023)
 - Berges Martin-pêcheur d'Europe
 - Bruant proyer, busards et oiseaux des plaines agricoles
 - Triton crêté
- Inventaire botanique et des habitats naturels du territoire dans le cadre de l'étude de la Structure Écologique Principale
- Inventaires de pollinisateurs sur le site vitrine "Jardin des pollinisateurs" (Burdinne)

Récurrentes ou en cours

- Inventaire des pollinisateurs dans le cadre de la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs »
- Encodage des observations sur OFFH ou Observations.be et/ou cartographie SIG interne

Spécifiques en 2025

- Inventaires pollinisateurs réalisés dans le cadre d'activités grand public ou de visites de sites communaux (9 inventaires participatifs + 7 inventaires sur sites communaux)
- Hirondelles de fenêtre (recensement des nids à Burdinne via une stagiaire)
- Muscardin : recherche de l'espèce (noisettes rongées) et invitation à participer pour les citoyens
- Élaboration de fiches descriptives de sites communaux potentiellement favorables aux pollinisateurs (18 fiches)

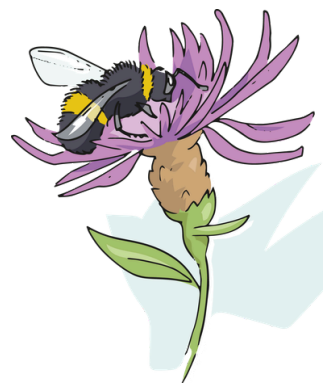
Chiffres clés

- 3 inventaires d'espèces ou groupes d'espèces réalisés
- 190 km parcourus à la recherche de noisettes mangées par le Muscardin

Partenaires

Les inventaires ne peuvent pas être effectués uniquement par le personnel du PNBM, des collaborations avec des naturalistes selon le degré de connaissance nécessaire, sont indispensables pour mener les inventaires.

DEMNA, CNB, Natagora





Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

- OO 1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP
- OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
- OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
- OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents
- OO 7 Réaliser le suivi des oiseaux des champs
- OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Retour en images sur ...



... les inventaires d'espèces





Espèces cibles : agir en faveur d'espèces et groupes d'espèces spécifiques

En complément des actions menées sur les habitats naturels et semi-naturels, le Parc naturel développe des interventions précises destinées à soutenir certaines espèces ou groupes d'espèces particulièrement sensibles ou prioritaires. Ces actions ciblées vont de gestes simples et localisés, comme l'installation de nichoirs ou de gîtes, à la mise en œuvre de plans d'actions complets comprenant suivis, aménagements et collaborations techniques.

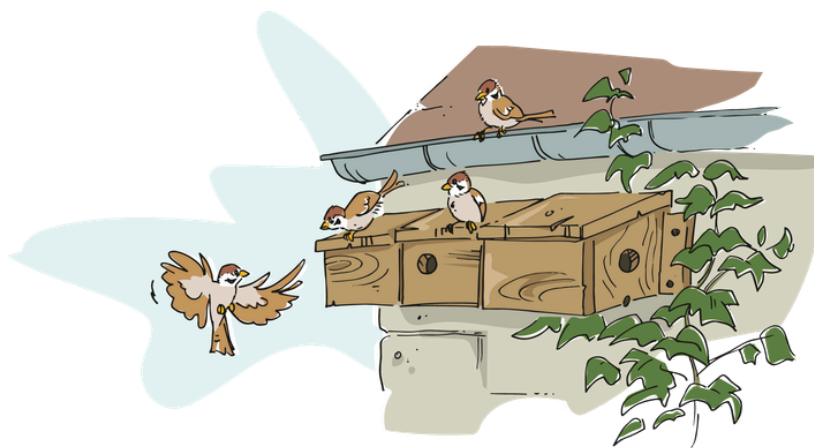
Les pollinisateurs, au cœur des enjeux européens du Règlement sur la Restauration de la Nature, constituent l'un des groupes prioritaires. Une grande partie des efforts est portée dans la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs », pilotée par le Parc naturel dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne. Entre 2024 et 2027, ce projet prévoit un ensemble d'aménagements, de suivis et d'actions de sensibilisation repris dans ce projet structurant.

D'autres interventions concernent des espèces liées aux milieux aquatiques, notamment le Triton crêté, l'Alyte accoucheur, le Cincle plongeur, le Martin-pêcheur, ainsi que les batraciens en général. Dans le cadre du programme d'actions du Contrat de Rivière Meuse Aval, le Parc naturel renforce encore son action en participant à des projets concrets de protection d'espèces aquatiques et rivulaires. Cela inclut l'installation de nichoirs (chauves-souris, Cincle plongeur), de parois artificielles et d'autres dispositifs favorables au Martin-pêcheur, aux Hirondelles de rivage.

Les oiseaux constituent un autre axe fort du programme. Des actions concrètes sont menées en faveur des oiseaux des milieux agricoles (dont la Chevêche d'Athéna) ainsi que pour des espèces anthropophiles comme le Moineau friquet ou les hirondelles. Les chauves-souris bénéficient elles aussi d'une attention particulière et le Parc naturel multiplie les aménagements favorables à ces espèces. Enfin, en 2025, un projet consacré au Muscardin a été lancé.

Chaque aménagement réalisé fait l'objet d'un suivi régulier, essentiel pour en garantir l'efficacité, adapter la gestion et assurer la durabilité des installations.

Enfin, plusieurs actions ciblées sont menées en articulation directe avec d'autres projets structurants, notamment le projet « La nature à nos côtés », afin d'assurer la cohérence et la complémentarité des interventions sur l'ensemble du territoire.





Activités

Réalisées avant 2025

- Élaboration d'une nouvelle mesure spécifique pour les busards (voegalakker)
- Mise en place d'aménagements ou de gestion favorables aux pollinisateurs sur des parcelles communales dans le cadre du projet pollinisateurs :
 - Cimetière de Burdinne : tas de bois
 - Jardin des pollinisateurs : tas de bois, prairie fleurie

Récurrentes/en cours

- Actions de la fiche GAL « Ensemble pour sauver les pollinisateurs (2024 - 2027) :
 - Rédaction d'un plan d'actions en faveur des pollinisateurs sur le territoire Burdinale-Mehaigne
 - Rédaction d'un plan d'actions en faveur des pollinisateurs spécifique pour chacune des communes du territoire Burdinale-Mehaigne
 - Identifier un réseau écologique spécifique aux pollinisateurs (cartographie sur la base de la SEP et des visites de terrain)
 - Rédaction de fiches de gestion et de mise en place d'aménagements favorables aux pollinisateurs
 - Mise en place d'aménagements et de gestion favorables aux pollinisateurs sur des sites communaux
 - Aménagement de sites vitrines pour les pollinisateurs sur chacune des communes
 - Mise en place d'aménagements pour les pollinisateurs sur des terres agricoles
- Opération Chevêche d'Athéna et Moineau friquet
- Étude de faisabilité, mise en place, suivi et entretien d'aménagements pour les hirondelles (nids artificiels, bacs de boue...)
- Action Castor en partenariat avec le CRMA
 - Mise en place, suivi et entretien d'aménagements en faveur des chauves-souris
- Actions en faveur d'espèces vivant le long des cours d'eau: Cincle plongeur, Martin-pêcheur, Bergeronnette des ruisseaux...
- Actions en faveur des batraciens dont le Triton crêté et l'Alyte accoucheur :
 - Barrage batraciens le long de la rue de la Burdinale
 - Gestion des sites
- Sensibilisation des agriculteurs et mise en place d'aménagements en faveur de la petite faune des plaines : mesures agroenvironnementales et climatiques, plots à Alouettes, multiplication des tas de fumier, installation de couverts nourriciers, etc.



Réalisées en 2025

- Travaux en faveur des chauves-souris (lampisterie, morgue Burdinne)
- Collaboration avec la Fédération des Parcs naturels pour l'élaboration du projet "Hérisson"
- Lancement d'un projet "Muscardin"
- Mise en place d'aménagements ou de gestion favorables aux pollinisateurs sur des parcelles communales dans le cadre projet pollinisateurs (toutes les propositions avant la mise en place sont accompagnées de fiches techniques et/ou de plan de gestion personnalisés selon le site et le gestionnaire) :
 - Cimetière de Burdinne : 2 prairies fleuries, sablière, pierrier, fauchage tardif, tonte différenciée
 - École de Marneffe : restauration d'abris à abeilles sauvage, prairie fleurie
 - Jardin des pollinisateurs : plantation de vivaces, sablière, pierrier
 - PCA de Wanze (potentiel site vitrine) : plantation d'arbres (haies lors de la semaine de l'arbre)
 - Plaine de jeux de Huccorgne : tas de bois, prairie fleurie, fauchage tardif
 - Administration communale de Burdinne : 2 prairies fleuries, restauration d'abris à abeilles sauvages, plantation de vivaces
 - Le jardin des pollinisateurs (site vitrine) : plantation de vivaces, sablière, pierriers

Chiffres clés

- > 20 aménagements réalisés en faveur d'espèces cibles

Partenaires

Propriétaires privés, agriculteurs, communes, associations locales, CRMA, Natagriwal, SPW DNF, Natagora, CNB, Groupe Action Nature du Parc naturel, citoyens,...





Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP

OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000

OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales

OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents

OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés

OO 11 Mettre en place des aménagements et/ou mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général

OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel

Retour en images sur ...

... les aménagements pour les pollinisateurs au cimetière de Burdinne





... les aménagements de prairies fleuries et nichoirs pour pollinisateur





Agriculture durable et circuits courts





Accompagner la transition agricole

Dans un contexte d'agriculture intensive bien présente sur le territoire du Parc naturel, un objectif structurant est dédié au changement des pratiques agricoles, en collaboration avec les agriculteurs et des partenaires agronomiques. Le changement de pratiques est abordé de multiples manières : ateliers en salle, visites de terrain, conférences avec partenaires agronomiques, pairs ou experts agronomes. Il peut par exemple concerner des enjeux comme la préservation de la biodiversité, la réduction de l'emploi des produits phytopharmaceutiques (PPP), la diversification des assolements et l'emploi de cultures circulaires, la lutte contre le réchauffement climatique et bien d'autres.

Plus concrètement, le projet structurant vise à :

- Promouvoir les pratiques d'agroécologie : réduction des intrants (PPP, engrais et amendements), lutte auxiliaire, fertilité naturelle, soutien à la biodiversité, recyclage des matières organiques, cultures associées, etc.
- Favoriser la gestion agricole durable de la ressource en eau
- Créer une dynamique collective de travail sur les enjeux partagés par les agriculteurs du territoire
- Lutter contre l'isolement rural des agriculteurs
- Favoriser les productions locales nourricières et le circuit court
- Adopter des sources d'énergies renouvelables intégrées dans le territoire et répondant aux enjeux de la biodiversité et du paysage
- Promouvoir l'agriculture biologique
- Favoriser les productions de biosourcing et la valorisation de la biomasse en lien avec les enjeux du territoire
- Appuyer l'installation de l'agroforesterie

Le travail est abordé en dynamique de groupe entre agriculteurs pour favoriser le partage d'expériences entre pairs, le réseautage avec les partenaires, etc. Le Parc naturel apporte une aide pour sécuriser le changement de pratiques par la réalisation d'essais en champ, pour lesquels un appui scientifique et agronomique vient conforter l'agriculteur dans les choix qu'il fait et réduire la part de risque liée au changement.

Activités

Réalisées avant 2025

- Élaboration d'un catalogue de mesures volontaires simples à mettre en place pour soutenir la biodiversité
- Synthèse de terrain sur l'irrigation, l'amélioration des pratiques de conservation de l'eau et le besoin en sources d'eau alternative pour les cultures irriguées





Récurrentes ou en cours

- Appui administratif à l'installation de mesures environnementales fonctionnelles pour soutenir la biodiversité
- Mise en relation avec des agronomes, chercheurs, spécialistes, etc. pour promouvoir de nouvelles pratiques et favoriser le changement
- Aide à l'adoption de nouvelles pratiques
- Appui aux communes pour la lutte contre l'érosion des sols, en concertation avec les acteurs de terrain (agriculteurs, riverains, partenaires, etc.) et mise en place d'aménagements : fascines, zones d'immersion temporaires, noues, etc.
- Organisation de tour de plaines thématiques : semis des colzas et des betteraves, utilisation des matières organiques, reprise des froments au printemps, etc.
- Rencontres individuelles d'agriculteurs pour sensibilisation
- Sensibilisation sur le pâturage ovin des couverts d'interculture
- Travail sur les couverts d'interculture innovants, les méthodes de destruction des couverts économes en intrants et respectueuses de la biodiversité
- Travail sur les cultures associées et les pratiques qui permettent de lutter contre les ravageurs avec les auxiliaires de cultures et aussi la réduction des insecticides
- Mise en place d'essais avec l'ASBL Greenotec visant l'amélioration de la qualité du sol (structure, humus,...)
- Mise en place d'essai grandeur nature sur les parcelles des agriculteurs du territoire
- Organisation de conférences à destination des agriculteurs pour parler de la vie du sol, le machinisme, l'humus, les auxiliaires, etc.
- Sensibilisation des agriculteurs par des conférences et visites de terrain sur des aménagements et pratiques favorables à la biodiversité et l'environnement
- Travail à la réduction des insecticides en grandes cultures, sensibilisation sur les techniques alternatives
- Sensibilisation sur les pratiques d'agriculture de conservation des sols

Spécifiques en 2025

- Organisation du 5ème verre de l'amitié des agriculteurs Burdinale-Mehaigne
- Organisation de deux ateliers sur le pâturage ovin, le bien-être du troupeau et la mise en place du pâturage, le lien entre éleveur et agriculteur et aussi la valorisation de la laine
- Participation à la candidature pour l'appel à projet "J'agis pour la plaine agricole", sur la préservation des busards et porté par Natagriwal
- Animation sur la préservation des busards dans la plaine agricole, atelier de diffusion du film "Le busard sur la paille"
- Réalisation de 17 bilans humiques chez les agriculteurs
- Mise en place d'un essai sur les couverts d'interculture, en collaboration avec Greenotec
- Réalisation d'une formation phytoliceur sur la lutte naturelle contre les ravageurs en grandes cultures
- Réalisation d'une formation phytoliceur sur la pollution des nappes d'eau souterraines et l'agriculture biologique
- Réalisation d'une brochure sur le rôle des acteurs de terrain en faveur de la biodiversité agricole
- Coordination d'un essai de lutte auxiliaire sur la jaunisse en betterave + suivi aménagement
- Organisation d'un atelier d'échange de pratique en culture de betterave
- Appui aux communes pour l'installation d'aménagements destinés à lutter contre l'érosion des sols et les coulées de boues
- Réalisation d'un atelier sur la transmission des fermes



Chiffres clés

- 12 activités de coins de champs et conférences avec les agriculteurs
- 221 participants aux activités agricoles
- 17 bilans humiques réalisés
- 1 essai sur les couverts d'interculture
- 9 agriculteurs suivis pour des essais agronomiques
- 3 ciné-échanges pour le lien agriculteur-citoyen organisés
- 1 nid de busard des roseaux identifié et préservé
- 2 sites communaux ayant fait l'objet d'une aide du PN pour la réalisation des aménagements antiérosifs

Partenaires

Greenotec, Natagriwal, CRMA, Protect'eau, pour des appuis techniques (techniques agronomiques, aménagements, etc.) , la réalisation d'évènements en commun ou le soutien pour la facilitation

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces (la faune agricole)

OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés

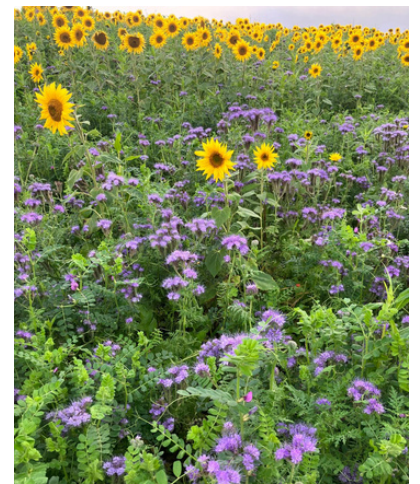
OO 11 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général

OO 22 Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement

Retour en images sur ...



... les bilans humiques, les champs





... la conférence de l'UNAB,

... le retour des observations des étudiants aux agriculteurs,



... les couverts fleuris dans les champs



... ou encore le tour des plaines de froment au printemps

Animation et valorisation du territoire





Éduquer ici et pour demain !

Dans un contexte d'érosion de la biodiversité et d'une déconnexion à la nature toujours plus grande, le but de ce projet est de contribuer à informer et éduquer un public large en améliorant ses connaissances sur le territoire (faune, flore, habitats, paysages). La connaissance des richesses du territoire est la première étape indispensable pour un plus grand respect de son cadre de vie et de ses patrimoines, et d'aller ensuite vers des actions concrètes de préservation de ceux-ci.

Outre la sensibilisation directe des habitants, petits et grands, un objectif du projet est également une montée en compétences sur la connaissance du territoire (faune, flore, habitats, paysages) des enseignants et encadrants ATL (Accueil Temps Libre) du territoire.

Activités

Réalisées avant 2025

- Réalisation d'un sentier et de panneaux didactiques dans le bois du Molu
- Réalisation du sentier Natur'accessible.
- Opération de glanage organisée
- Réalisation des panneaux du "Jardin des pollinisateurs" (Burdinne)
- Conception de panneaux didactiques sur les pollinisateurs, les aménagements et les gestions favorables dans le cadre du projet GAL Pollinisateurs pour des sites vitrines ou des sites communaux faisant l'objet de projet d'aménagement.

Récurrentes ou en cours

- Cycle de formation sur les ligneux champêtres (fruitiers, têtards, haies)
- Formations aux pratiques favorables aux pollinisateurs dans le cadre du projet LEADER (aménagements, gestions)
- Balades guidées thématiques
- Évènements multi-sites (Nuit de la chouette, Aube des oiseaux, Nuit européenne des chauves-souris, etc.)
- Ateliers thématiques
- Animations de sensibilisation lors de stages en périodes de congés scolaires
- Accompagnement d'enseignants pour la mise en place de l'École du dehors
- Animations sur l'alimentation durable dans le cadre des appels à projets Goûts et couleurs d'ici (APAQ-W)
- Animations de sensibilisation à la nature dans les écoles et accueils extra-scolaires/plaines de vacances
- Visites de fermes
- Ciné-échanges
- Présence aux activités des partenaires (Journées wallonnes de l'eau, Fête des pommes, etc.)
- Fête du Parc naturel & cie
- Journal du Parc, semestriel en toutes-boîtes
- Brochures thématiques
- Page et groupes Facebook, publications Facebook régulières sur des thématiques naturalistes
- Site web avec agenda des activités et de nombreuses informations et liens pour en apprendre plus sur nos thématiques



Spécifiques en 2025

- Mise en ligne du nouveau site web écoresponsable



Au sein des écoles et de l'accueil extra-scolaire:

- Accompagnement d'enseignants pour la mise en place de l'École du dehors : 5 classes issues de 2 écoles (12 sorties)
- Animations sur l'alimentation durable (projet Goûts et couleurs d'ici de l'APAQ-W) dans 6 écoles sur le thème " Du pépin au verger"
- Deux animations de sensibilisation à la nature dans les écoles et accueils extra-scolaires/plaines de vacances
- Mise à jour de notre catalogue d'animations scolaires/extrascolaires et diffusion auprès des écoles et ATL du territoire
- Deux animations sur les pollinisateurs à l'école de Marneffe dans le cadre d'un projet Ose le Vert en collaboration avec Natagora (48 enfants)
- Animation sur les pollinisateurs et la prairie sauvage avec l'école de Huccorgne (22 enfants)
- Animation sur les abeilles solitaires avec la maison des jeunes de Braives en collaboration avec le Village du Saule (8 enfants)
- Visites de ferme : 2 visites dans des fermes proches de la Maison du Parc naturel (durant les stages enfants)

Réalisations diverses:

- Réalisation d'un sentier didactique dont la supervision et la rédaction du contenu des panneaux didactiques dans le bois de Ferrières
- Élaboration d'un kit de jeux pour découvrir la biodiversité autour du château de Moha
- Élaboration d'un kit de jeux pour enfants pour découvrir la biodiversité dans le bois de Ferrières ainsi qu'un carnet didactique tout public et le contenu du site web relatif
- Développement d'un kit de jeux pour le club des petits naturalistes sur les syrphes
- Développement d'une malle pédagogique sur la thématique des hirondelles

Ateliers et animations:

- Un atelier "aquarelle nature" : découverte des plantes de chez nous et de leur utilisation dans le domaine artistique
- Inauguration du sentier didactique du Bois de Ferrières : guidance de 2 balades de découverte
- Une balade guidée sur le thème pollinisateurs et paysage
- Deux visites guidées du "Jardin des pollinisateurs" (Carmeuse et commune de Faimés)
- Un atelier sur l'identification des vers de terre
- Quatre ateliers de formation dans le cadre du réseau des Apis jardins (deux sur la conception d'un jardin écologique et accueillant pour les pollinisateurs, un sur la multiplication de plantes et un sur l'utilisation des plantes sauvages)



Spécifiques en 2025 - suite

Organisation d'événements et formations :

- Fête du Parc naturel et Rendez-vous champêtre aux Jardins de Longpré en collaboration avec la Commune de Wanze, les Jardins de Longpré et Carmeuse
- 3 ciné-débats/échanges : "Paysans, du Ciel à la Terre" (Burdinne), "La ferme des Bertrand" (Wanze et Avennes)
- Cycle des ligneux champêtres 2025 : deux formations sur les tailles des fruitiers, une formation sur l'entretien et la plantation des arbres têtards et une formation sur l'identification des arbres et arbustes en hiver

Organisation et animation d'événements multi-sites :

- Stand de baguage et balades guidées pour l'opération "Devine qui?"
- Balade guidée pour la Nuit de la Chouette
- Balade guidée pour l'Aube des oiseaux
- Stand d'information et balade guidée pour la Nuit Européenne des Chauves-souris
- Balade guidée pour la Nuit de l'obscurité
- Balade guidée pour la Nuit des étoiles filantes

Activités coordonnées par des partenaires :

- Journées Wallonnes de l'Eau 2025 : deux activités organisées en collaboration avec le Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents, le Château féodal de Moha et le Moulin de Ferrières ("De la Fosseroule à la Mehaigne au fil de l'eau" et "Trésors naturels du Château de Moha")
- Halte-Lier de l'Espace Samare (centre culturel Burdinne-Braives) : tenue d'un stand
- Activité sur les jardins au naturel, bibliothèque de Burdinne : tenue d'un stand
- Animations sur le thème des oiseaux auprès d'élèves du secondaire (Val Notre-Dame) dans le cadre d'une journée d'animations de l'asbl Nature et Loisirs
- Fête des Jardins de la Sucrierie à Wanze : tenue d'un stand
- Fête des pommes 2025 au Moulin de Ferrières : tenue d'un stand pour l'exposition des variétés anciennes et/ou locales de pommes, conseils liés aux arbres et plus particulièrement aux vergers, animation pressage de pommes
- Semaine de l'arbre 2025 : participation à la journée de l'arbre à Braives, Burdinne et Héron. Co-organisation avec les communes de diverses activités lors de la Semaine de l'arbre : animations d'activités de plantation à Wanze et Héron
- Activité Journée du CCCA de Héron : guidance de balades à la découverte du Bois de Ferrières

Réseaux sociaux:

- Rédaction de contenus pour les réseaux sociaux : sensibilisation, partage de bonnes pratiques, valorisation d'actions et annonces d'activités relatives au projet GAL "Ensemble pour sauver les pollinisateurs"
- Rédaction de posts réguliers sur des sujets naturalistes



Chiffres clés

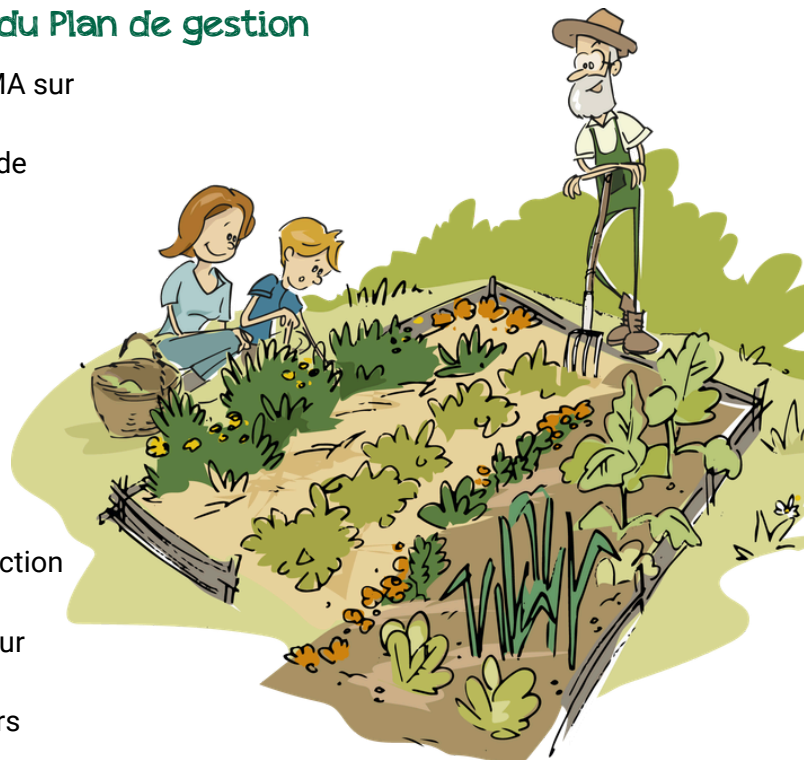
- 20 balades thématiques grand public (hors Fête du Parc)
- 19 balades thématiques organisées et/ou guidées lors de la Fête du Parc
- 6 événements multi-sites organisés et animés
- 35 demi-journées d'animation auprès du public enfant (hors stage)
- 2 demi-journées d'animation auprès du public adolescent (12-18ans)
- 4 stages pour enfants animés durant les congés scolaires
- 6 demi-journées de sensibilisation grand public
- 4 demi-journées de formation (cfr. ligneux champêtres)
- 23 publications de sensibilisation et d'éducation sur Facebook
- 4 livrets, kits didactiques et malles pédagogiques élaborés
- 12 panneaux didactiques créés
- 200 participants aux guidances
- 350 enfants sensibilisés
- 100 adolescents sensibilisés (à l'école)
- 23 publications naturalistes sur Facebook
- 564.638 vues sur les publications Facebook
- 2 "Journal du Parc"

Partenaires

Communes dont les ATL et ADL, partenaires du territoire (Moulin de Ferrières, Château de Moha,...), écoles, CNB, Natagora Hesbaye médiane, DNF, CRMA

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

- OO 6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents
- OO 7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés
- OO 8 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier
- OO 9 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards
- OO 20 Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel
- OO 27 Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions
- OO 31 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel
- OO 32 Aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public
- OO 33 Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs





Retour en images sur ...



... "Goûts et Couleurs d'ici"

... l'école du dehors et les stages





... la Fête du Parc naturel et Rendez-vous champêtre aux Jardins de Longpré







... et sur la Fête des pommes et des poires





... mais aussi les ateliers !





... le Journal de Parc



... et de nombreuses publications Facebook





... et le nouveau site web

Parc naturel Burdinale-Mehaigne

ACCUEIL LE PARC NATUREL NOS PROJETS POUR ET AVEC LES CITOYENS RESSOURCES AGENDA CONTACT

Rechercher

PARC NATUREL BURDINALE-MEHAIGNE

Point de rencontre entre la Hesbaye liégeoise et la vallée de la Meuse, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne s'étend sur une partie des communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze.

Sa spécificité repose sur la diversité de ses paysages et sa richesse écologique qui contrastent avec le reste du plateau hesbignon.

DÉCOUVRIR LE TERRITOIRE

Parc naturel Burdinale-Mehaigne

ACCUEIL LE PARC NATUREL NOS PROJETS POUR ET AVEC LES CITOYENS RESSOURCES AGENDA CONTACT

Rechercher

Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne en chiffres

LE PNBM

Quelques chiffres

- 11.000 ha de superficie
- 4 communes : Braives, Burdinne, Héron et Wanze
- 18 villages
- 17.000 habitants
- 2 sites Natura 2000 : la Vallée de la Burdinale (BE33008) et la Vallée de la Mehaigne (BE33009)
- 2 réserves naturelles : RND du Marais de Hosdent et RND du bois de Ferrières et ruisseau de la Fosseroule

... Et également une grande diversité d'espèces ainsi que des habitats naturels et semi-naturels d'intérêt communautaire rares et très variés pour un petit territoire.

Parc naturel Burdinale-Mehaigne

ACCUEIL LE PARC NATUREL NOS PROJETS POUR ET AVEC LES CITOYENS RESSOURCES AGENDA CONTACT

Rechercher

NATURE & BIODIVERSITÉ

Introduction

La protection de la biodiversité fait partie de l'ADN du Parc naturel et est une préoccupation transversale dans tous nos projets. Les projets spécifiques en faveur de la conservation de la nature et de l'environnement sont particulièrement nombreux. Certains projets se terminent, d'autres commencent et d'autres encore sont menés depuis de très nombreuses années.

Nous ne pouvons pas tous les présenter sur ce site. C'est pourquoi nous avons choisi de mettre en lumière ici une sélection de projets en cours.



Agissons ensemble pour notre Territoire

Que ce soit au niveau des enjeux propres au territoire ou à un niveau plus global (changement climatique, érosion de la biodiversité, ...), il est important d'initier et valoriser des initiatives locales pour assurer la transition, mais aussi la résilience et la robustesse du territoire.

L'objectif ici est d'inciter les citoyens et collectifs à agir, de les soutenir, de mobiliser et rassembler, et de développer l'éco-citoyenneté.

Activités

Réalisées avant 2025

- Création du Groupe Action Nature (GAN), un groupe constitué de bénévoles et d'associations locales pour agir en faveur de la conservation de la nature
- Accompagnement de la mise en place du potager collectif Pot'coll (charte de fonctionnement du collectif, mode de collaboration avec le Parc naturel...)
- Mise en place d'un rucher collectif sur base d'une demande d'apiculteurs
- Sciences participatives : appels à observations dans le cadre de divers cadre des projets :
 - Moineau friquet
 - Chevêche d'Athéna

Récurrentes ou en cours

- Appui au potager partagé "Pot'Coll" (Ferme de la Grosse Tour, Burdinne)
- Appui au rucher collectif (Ferme de la Grosse Tour, Burdinne)
- Gestion et animation du GAN
- Sciences participatives
- Animation de notre groupe de bénévoles dont chacun s'investit à différents niveaux dans les actions et la vie du Parc naturel
- Site web avec agenda des activités et de nombreuses informations et liens pour en apprendre plus sur nos thématiques





Spécifiques en 2025

- Défi Natura'Liste 2025, un an d'inventaires d'espèces (inventaires participatifs et grand bioblitz sur le territoire du Parc naturel en 2025)
- Relance du GAN (liste de diffusion et création du groupe Facebook) et coordination de plusieurs chantiers participatifs
- Chantiers participatifs :
 - Prairie fleurie dans la plaine de jeux de Huccorgne
 - Plantation d'une haie au PCA de Wanze à l'occasion de la semaine de l'arbre
 - Plantation d'une haie indigène en collaboration avec la commune de Héron

Chiffres clés

- 3 chantiers participatifs organisés
- 3 appels à observation lancés
- 9 inventaires participatifs organisés (hors Fête du Parc naturel)
- 35 personnes ayant participé aux chantiers participatifs
- 250 participants aux inventaires participatifs

Partenaires

Collectifs citoyens, associations naturalistes ou environnementales qui ont besoin de chantiers participatifs ou sont intéressés par certains chantiers de gestion ou d'inventaires participatifs, communes.

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

- OO 2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP
- OO 3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000
- OO 4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou groupes d'espèces animales
- OO 5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes
- OO 21 Contribuer au développement de la vie culturelle et associative





Retour en images sur ...

... le bioblitz de la Fête du Parc





... les inventaires participatifs et chantiers GAN



Aménagement durable du territoire et paysage



Connaitre, identifier et valoriser nos paysages

Ce projet est ancré dans une des raisons de la création du Parc naturel. En effet, les paysages, très particuliers pour ce petit coin de Hesbaye, sont en partie à l'origine de la création du Parc naturel. Afin d'accompagner au mieux leur évolution, il est important de pouvoir les connaître et les décrire.

Enfin, leur valorisation permet d'agir sur tout une série d'éléments comme le tourisme, le cadre de vie, etc. En ce qui concerne la connaissance et l'identification des paysages de notre territoire, une grande partie du travail a été réalisée avec la rédaction de la Charte paysagère.

Néanmoins, il y a toujours des éléments supplémentaires dont il faut tenir compte. La Charte paysagère étant accompagnée d'un programme d'actions qui vise la valorisation des paysages, celles-ci seront liées à ce projet structurant.

Activités

Déjà réalisées

- Rédaction de la Charte paysagère
- Adoption de la Charte paysagère
- Rédaction et publication d'une charte en bref pour le grand public

Récurrentes/en cours

- Mise en place d'une communication sur les paysages du Parc naturel
- Sensibilisation liée au paysage

Spécifiques en 2025

- Finalisation et publication de la brochure concernant la place des ligneux champêtres dans le paysage (distribution en toutes-boîtes avec un numéro du Journal du Parc)
- Réalisation de la méthodologie pour la matériauthèque et le nuancier de façade
- Réalisation de la première matériauthèque/nuancier de façade pour l'entité de la Vallée de la Mehaigne

Partenaires

Tous les partenaires identifiés dans les porteurs ou partenaires des actions de la Charte paysagère, en ce compris les communes, les partenaires du territoire (CRMA château de Moha, ... et différents services du SPW (SPW MI, DNF notamment).





Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 14 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion

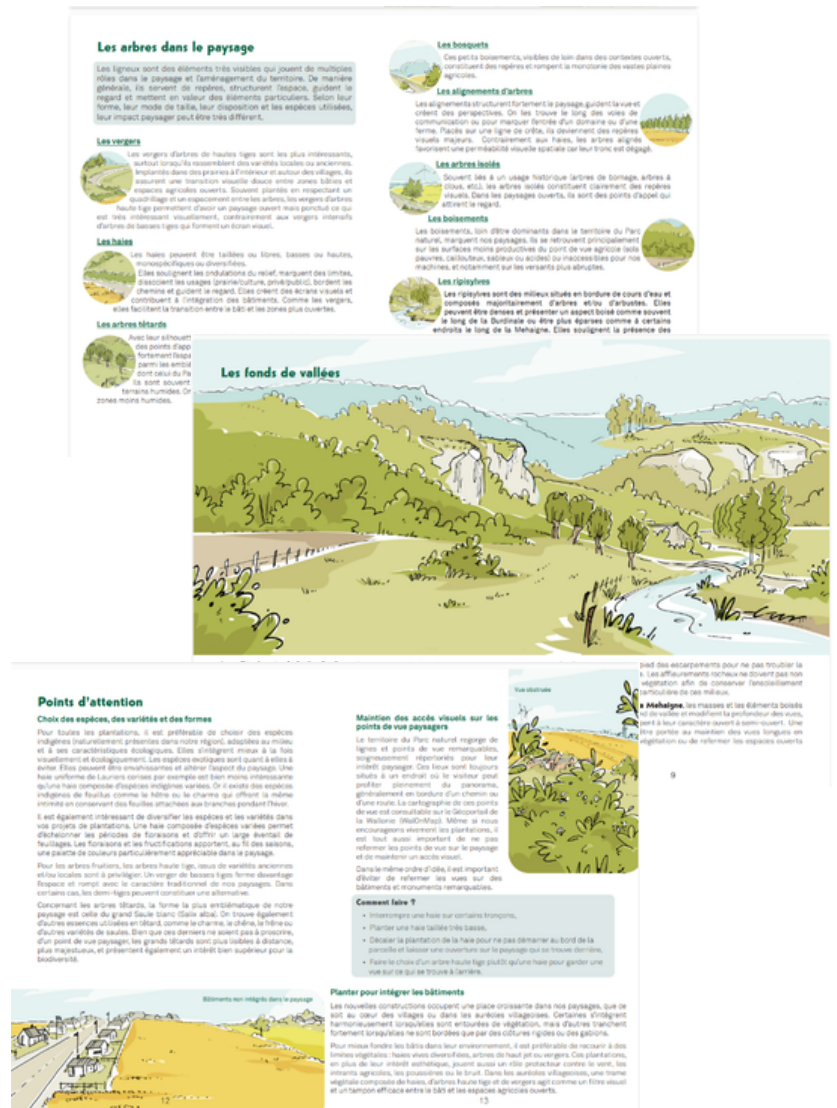
OO 16 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural

Chiffres clés

- 20 actions de la charte entamées
- 2 actions de la charte finalisées
- 1 fiche matériauthèque et nuancier de façade disponible pour une entité paysagère

Retour en images sur ...

... la brochure sur les arbres dans les paysages du Parc naturel



Appuis et conseils

Dans le cadre de la majorité de ses projets et actions, le Parc naturel Burdinale-Mehaigne est régulièrement amené à conseiller et à accompagner les communes, les citoyens, les exploitants agricoles ou d'autres acteurs de son territoire. Il assure ainsi un rôle essentiel d'appui et de conseil. Grâce à son expertise multidisciplinaire, il accompagne la conception et la mise en œuvre de projets visant à préserver la biodiversité, améliorer la qualité des paysages et soutenir des démarches cohérentes en matière d'environnement et de développement durable.

Avec les communes et les autres partenaires, le Parc naturel intervient comme un véritable partenaire technique et stratégique. Il contribue à l'élaboration de projets d'aménagement nature, apporte son soutien à la gestion des espaces naturels et encourage l'intégration de pratiques de gestion écologique. Ses équipes conseillent les services communaux, participent à des groupes de travail, facilitent les échanges entre acteurs locaux et veillent à inscrire chaque action dans une vision durable et concertée du territoire. L'objectif est de favoriser la cohérence des initiatives communales, de mutualiser les compétences et de stimuler des projets qui valorisent le patrimoine naturel et le territoire.

Après des citoyens, le Parc naturel joue un rôle important de sensibilisation, d'information et d'accompagnement. Il propose des conseils sur la gestion écologique des jardins, la plantation d'essences adaptées ou encore l'adoption de pratiques respectueuses de la nature. Il offre également un conseil, un soutien et un accompagnement complets depuis la réflexion jusqu'à la réalisation de nombreux projets en faveur de la nature, de l'environnement ou liés aux différentes thématiques de travail. Il encourage et soutient ainsi les initiatives individuelles ou collectives qui contribuent à la préservation de la biodiversité, et aide les habitants à s'engager dans des démarches participatives.

Le Parc naturel est également sollicité afin de remettre des avis concernant des demandes de permis d'urbanisme, de permis uniques et de permis d'environnement.



Activités

Déjà réalisées

- Participation à la réalisation du SDC de Burdinne

Récurrentes ou en cours

- Remise d'avis sur les demandes de permis d'urbanisme
- Conseil, soutien et accompagnement des communes, de la réflexion à la réalisation de leurs projets en faveur de la nature et de l'environnement (BiodiverCité, Maillage Verte et Bleu...), mais aussi aux projets touchant aux thématiques de travail du Parc naturel
- Participation aux PCDR et conseils et appui aux CLDR
- Participation, conseil et soutien aux GT nature existants dans les communes
- Conseil, soutien et accompagnement des citoyens, des agriculteurs, des partenaires, de la réflexion à la réalisation de leurs projets en faveur de la nature et de l'environnement mais aussi aux projets touchant aux thématiques de travail du Parc naturel
- Remise d'avis aux communes et citoyens concernant des arbres (état sanitaire, demande d'abattage...)

Spécifiques en 2025

- Remise de 79 avis sur des demandes de permis d'urbanisme
- Contact avec le bureau d'étude chargé de la rédaction du SDC de la commune de Wanze pour un partage de données
- Contact avec les communes de Héron, de Wanze et de Braives pour intégrer le Parc naturel dans les comités de pilotage des SDC
- Conseil, soutien et accompagnement des communes de la réflexion à la réalisation de leurs projets nature et environnement :
 - Conseils et accompagnement des commune de Braives et de Burdinne dans le cadre du droit de tirage 2023/2027 pour la plantation de ligneux
- Appuis et conseils pour la réalisation d'aménagements ou de gestion favorables aux pollinisateurs sur des parcelles communales dans le cadre projet pollinisateurs :
 - Cimetière de Burdinne : prairies fleuries, tas de bois, sablière, pierrier, plantation de vivaces, plantation d'arbres, fauchage tardif, tonte différenciée
 - École de Marneffe : restauration d'abris à abeilles sauvages, prairie fleurie
 - Jardin des pollinisateurs : plantation de vivaces, sablière, pierrier
 - Plaine de jeux de Huccorgne : tas de bois, prairie fleurie, fauchage tardif
 - Administration communale de Burdinne : prairie fleuries, restauration d'abris à abeilles sauvages, plantation de haies, plantation de vivaces
 - PCA de Wanze : fauchage tardif, plantation d'arbres, prairies fleuries (BiodiverCité et site vitrine éventuel du projet)
 - Moulin de Ferrières : prairies fleuries, tas de bois, pierrier, plantation de vivaces, plantation d'arbres, fauchage tardif, tonte différenciée, abris à abeilles sauvages, talus ensoleillé

- Cimetières de la commune de Héron : végétalisation des allées, plantations de vivaces, prairies fleuries, végétalisation de murs, végétalisation des aires de dispersion
- Gare de Braives : prairies fleuries, tas de bois, sablière, pierrier, plantation de vivaces, plantation d'arbres, fauchage tardif, tonte différenciée, abris à abeilles sauvages
- Village du Saule : prairies fleuries, plantation de vivaces, fauchage tardif, tonte différenciée, abris à abeilles sauvages
- Quartier des Taillis (Wanze) : prairies fleuries, plantation de vivaces, plantation d'arbres, abris à abeilles sauvages
- Plaine de Jeux de Marneffe : plantation de vivaces, plantation de fruitiers

Chiffres clés

- 79 demandes d'avis permis traités
- 10 réunions de conseil et suivi avec les communes
- 8 projets/aménagements proposés
- 4 commission de développement rural (CLDR) suivies
- 4 aménagements/projets réalisés
- 6 participations aux réunions des CLDR

Partenaires

Partenariat informel avec les communes du territoire et les citoyens.

Contribution aux objectifs opérationnels du Plan de gestion

OO 12 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion

OO 15 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace



On parle de nous ...

HÉRON

Les pommes et les poires, reines d'un jour à Lavoir

La Fête des pommes et des poires au Moulin de Ferrières à Lavoir a encore rencontré un immense succès. Le public très familial a apprécié.

La Fête des pommes et des poires est organisée depuis trois ans par les Compagnons du Moulin de Ferrières et la Commune de Héron. L'événement, organisé ce dimanche sur le site bucolique de Lavoir, rencontre toujours un immense succès avec des

en charge du développement touristique du Moulin de Ferrières. Ainsi les enfants étaient heureux de rencontrer les deux mascottes représentant une pomme et une poire, les reines du jour. « Nous allons penser à leur donner un nom pour la prochaine fête. » Elles allaient à la rencontre des plus jeunes pour leur proposer des animations comme la fabrication de jus de pommes encadrée par le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne.



Voilà les ambassadrices bi les passer dans le presse pour obtenir un jus tout fr

18
L'AVENIR HW
LUNDI 24 FÉVRIER 2025

EN HESBAYE

Des aménagements au service de la biodiversité

BURDINNE

Grâce au projet BiodiverCité de la Région, des aménagements sont réalisés pour favoriser le développement de la faune et de la flore.

Ce dimanche, une balade un peu particulière était organisée par le bourgmestre Frédéric Bertrand, également guide nature, et Eddy Piramy, du parc Burdinale-Mehaigne, elle a donné sa part belle à la biodiversité burdinnoise, particulièrement soutenue par la Commune. « Via le projet BiodiverCité de la Région wallonne, on a décidé de se lancer dans divers aménagements,

souligne le maire. On a reçu pas mal de subsides et on doit les dépenser avant 2027. »

De La Ferme de la Grosse Tour à Lamontzée, sillonnant rues et espaces communs comme le cimetière de Burdinne, une dizaine de personnes a donc pu apprécier ces fameux aménagements, permettant à la flore et à la faune de se développer. « Ici, à la ferme, on a une chouette effraie, explique Eddy. Elle se réfugie généralement dans les cochers. Ici, elle

chevèches qui élisent domicile. Plus petites et diurnes, elles pourront profiter d'un environnement plus vert à quelques années, c'était totalement minéralisé, précise Frédéric Bertrand. Il y a encore des graviers partout, notamment en remplaçant le gravier par de l'herbe par exemple. » Un espace « boisé » est également envisagé. « Pour libérer de l'espace, on a dû passer par des exhumations. On ne peut plus agrandir donc on n'a pas pu passer dans l'espace,



Une dizaine de personnes ont participé à la biodiversité.

faudra qu'on soit très attentif à ça. » La balade, d'une durée de deux heures, a donc mis l'accent sur l'importance de la biodiversité.

22
L'AVENIR HW
MERCREDI 9 MARS 2025

EN HESBAYE

La zone humide de Hannêche devier officiellement une réserve naturelle



Le bourgmestre Frédéric Bertrand est fier de la création de cette future réserve naturelle de 3 ha propice notamment aux oiseaux.

BURDINNE

Dans un an, la zone humide de Hannêche deviendra une réserve naturelle de 3 hectares. Avec des aménagements pour le public, mais un accès limité de celui-ci.

Au milieu des grandes terres de culture, c'est un îlot de biodiversité où se réfugient pas mal d'oiseaux. « On y

Large Eau, c'est une rose-lière (ou poussent des roseaux), une prairie humide et des marais. « Le Parc naturel a déjà mené des travaux notamment en arrachant des repries de saules pour ouvrir davantage l'avant du terrain. Ils ont aussi aménagé un petit barrage pour augmenter le niveau de l'eau », explique Frédéric Bertrand. Des aménagements nécessaires pour favoriser l'épanouissement de la faune et de la flore spécifiques de zones humides.

assurée par le Parc naturel qui va d'ailleurs s'atteler à préparer le plan de gestion. « Le temps qui nous reste est court, car tout cela doit être officiellement une réserve naturelle dans un an. » Avec quel impact pour le public ? Pas question en effet de venir s'y balader librement et encore moins avec un chien. « Il y a des oiseaux qui nichent à même le sol, détaille Frédéric Bertrand. D'autres qui sont vite effrayés et s'envolent dès qu'on approche.

VITE DIT

SUPERFICIE DOUBLÉE Rue de la Rivière, le long de la Large Eau, la Commune avait déjà acquis une prairie humide en 2013. C'est en 2021 que le collège de Burdinne a acquis une autre parcelle voisine pour doubler la surface de cette zone et arriver ainsi au terrain de 3 ha tel qu'on le connaît aujourd'hui. Pour y parvenir, la Commune avait investi 28 500 € dans l'achat et avait bénéficié d'un subside de 14 250 € de la part de la Région.

oiseaux mais ça a empêché le site de se développer naturellement par rapport à d'autres espèces. Bâton piquette, des l'acaciaient site en 2021, des saules ont été arrachés, des marais ont agrandis et des interventions ont été effectuées. Ces deux opérations ont permis de doubler la superficie du site et d'acquiescer à l'installation de plantes qui n'apparaissent pas ailleurs.

BURDINNE

Les nids de frelons asiatiques n'ont jamais été aussi nombreux chez nous. Appréhensifs à Burdinne, Gilles Lenemann passe à l'attaque et veut neutraliser les Communis et les citoyens.



Le de pointe du Robor permet de localiser les nids.

Un frelon piégé puis pucé. Mais pour détruire les nids actuels, encore faut-il les localiser. Ce qui n'est pas toujours évident puisqu'ils sont perchés bien haut dans les arbres. Et c'est là que la technologie entre en scène avec le fameux Robor, un drone thermique qui permet de localiser les nids. « On a déjà fait des tests avec le Robor et ça marche très bien », explique Gilles Lenemann. « Le nid ne se déplace pas, c'est le frelon qui se déplace. »

à vu une explosion de la présence de l'espèce nuisible en 2016. « L'an dernier on a recensé deux nids sur Burdinne et ce n'est que le début », précise Gilles Lenemann. D'ici l'été, il faut passer à l'attaque.

est marqué d'une croix rouge. « De nos jours, on ne peut plus compter sur les bénévoles pour aller chercher les nids. Si c'est le cas, il faut passer à la recherche de nouveaux sites », explique Gilles Lenemann. « On a déjà fait des tests avec le Robor et ça marche très bien », explique Gilles Lenemann. « Le nid ne se déplace pas, c'est le frelon qui se déplace. »

Un frelon piégé puis pucé. Mais pour détruire les nids actuels, encore faut-il les localiser. Ce qui n'est pas toujours évident puisqu'ils sont perchés bien haut dans les arbres. Et c'est là que la technologie entre en scène avec le fameux Robor, un drone thermique qui permet de localiser les nids. « On a déjà fait des tests avec le Robor et ça marche très bien », explique Gilles Lenemann. « Le nid ne se déplace pas, c'est le frelon qui se déplace. »

Le nid détruit, l'opération sera répétée au départ du rucher si nécessaire ou d'un autre trouche. « On a déjà fait des tests avec le Robor et ça marche très bien », explique Gilles Lenemann. « Le nid ne se déplace pas, c'est le frelon qui se déplace. »

JEAN-LOUIS TARDIEUX &

20
L'AVENIR HW
MERCREDI 19 MARS 2025

EN HESBAYE

Le cimetière va devenir plus vivant avec des aménagements pour la biodiversité

En collaboration avec la Commune, le Parc naturel va aménager la vaste partie du cimetière de Burdinne inoccupée. Pour en faire un espace conciliant respect de la mémoire et préservation de la biodiversité.



Premier élément visible des aménagements : un tas de bois intégrant des abris à hérissons.

À la sortie du village, au milieu des campagnes, le cimetière de Burdinne n'est pas à l'étroit. Et on peut en dire autant pour les sépultures puisqu'il y a quelques années, il a été agrandi par un vaste terrain en triangle qui, pour l'instant, ne dispose que de quelques dizaines de tombes. Mais alors que dans la plupart des Communes, on se lance dans la « verdisation » de cimetières en remplaçant les graviers par de l'herbe, Burdinne a décidé d'aller plus loin que cette simple mise au vert. Comment ? En remettant à la nature cette partie pour l'instant inoccupée du cimetière.

l'aménager pour en faire un lieu propice à la biodiversité. Le Parc Naturel Burdinale-Mehaigne a donc planché sur des aménagements qui sont mis en place dès cette année. « On a déjà installé un tas de bois ou sont intégrés des abris à hérissons, détaille Steven Calosse, chargé de mission GAL, Pollinisateurs au Parc naturel Burdinale-Mehaigne. On y ajoutera bientôt un pierrier et un sandrarium. » De quoi s'agit-il ? Le pierrier, comme son nom l'indique, est constitué de pierres de différents calibres, du petit caillou à la grosse pierre de ruche. « Cela

favorisera, aux insectes et éventuellement aux reptiles, précise Steven Calosse. Quant au sandrarium, il s'agit d'une fosse que l'on remplit de sable pour faire une petite lutte. C'est un droit idéal pour permettre aux abeilles solitaires de s'abriter. » Si l'objectif est de recruter des habitants favorables à l'installation de différentes espèces, il faut aussi prévoir des aménagements pour que ces différentes espèces trouvent de quoi se nourrir : raison pour laquelle des fleurs et des arbustes favorables à cette biodiversité vont être plantés. « Notamment des fleurs indigènes,

comme le cerisier, un bosquet sera planté dès l'hiver prochain. Il offrira des abris naturels aux petits mammifères et aux oiseaux ainsi que de l'ombre à la parcelle. « On va aussi planter un gros chêne au milieu ; aussi pour l'aspect symbolique dans ce cimetière. »

VITE DIT

PIÈCE D'EAU, MOBILIER L'essentiel des aménagements sera réalisé dès cette année. Pour le reste, le Parc naturel et la Commune examineront l'utilité d'aménagements supplémentaires. On songe ainsi à l'installation d'une pièce d'eau et de bancs publics.

PAS PLUS LOIN QUE LE U

L'espace où les aménagements sont prévus ne concerne pas tout le grand triangle délimité par les haies actuelles. « On n'a pas plus loin que le U formé par les allées, précise Steven Calosse. Pour laisser de la place aux futures sépultures. » Soit quindième mètre un bel espace de 3 000 m².

DE 3 À 4 000 €

Le financement de ces aménagements est assez modeste puisqu'il est de 3 à 4 000 € dont environ 10 % à charge de la Commune. Le restant étant pris en charge par des subsides de l'Union européenne et de la Région wallonne.

en se cachant dans des tas de bois, du compost, des graviers... Ce sont ces gîtes qui vont servir de refuge aux insectes. Finissez de créer les nouvelles colonies. »

Urgence de passer à l'attaque

Or tous les spécialistes s'accordent sur le fait que 2025

Un frelon est d'abord capturé (dans un piège classique) auprès de la ruche. Il sera chargé de missions « Polinisateurs » au PNBM. Et là, on a déjà utilisé la moitié du budget disponible pour ça... Mais tant que la destruction de nids de frelons ne sera pas terminée, il faut continuer à installer des nids. « On a déjà fait des tests avec le Robor et ça marche très bien », explique Gilles Lenemann. « Le nid ne se déplace pas, c'est le frelon qui se déplace. »

les les nouvelles nids seront installés au PNBM. Et là, on a déjà utilisé la moitié du budget disponible pour ça... Mais tant que la destruction de nids de frelons ne sera pas terminée, il faut continuer à installer des nids. « On a déjà fait des tests avec le Robor et ça marche très bien », explique Gilles Lenemann. « Le nid ne se déplace pas, c'est le frelon qui se déplace. »

Le nid détruit, l'opération sera répétée au départ du rucher si nécessaire ou d'un autre trouche. « On a déjà fait des tests avec le Robor et ça marche très bien », explique Gilles Lenemann. « Le nid ne se déplace pas, c'est le frelon qui se déplace. »



L'ÉQUIPE DU PNBM



Mélanie
Cuvelier

Directrice



Eric
Boon

Comptabilité/ RH



Pauline
Dessart

Communication



Sébastien
Leunen

*Coordinateur du
pôle nature &
biodiversité
et du pôle
technique*



Steven
Calesse

*Chargé de projet
GAL Pollinisateurs
au sein du pôle
nature &
biodiversité*



LiseMarie
Pigneur

*Chargée de
missions
au sein du pôle
Nature &
biodiversité
et du pôle
éducation et
sensibilisation*



Eddy
Pirnay

*Chargé de missions
au sein du pôle
nature &
biodiversité
et
ouvrier au sein du
pôle technique*



Maxime
Pappart

*Ouvrier au sein du
pôle technique
et
chargé de missions
au sein du pôle
nature &
biodiversité*



Frédéric
Leinartz

*Ouvrier au sein du
pôle technique*



Inès
Vanden Broucke

*Chargée de
missions au sein du
pôle agriculture
durable*



Hadrien
Gullet

*Chargé de projet
GAL au sein du pôle
agriculture durable*



Camille
Mathot

*Chargée de
missions
au sein du pôle
paysage et
aménagement du
territoire*

Budget 2026

Recettes		Dépenses	
Subventions récurrentes	649.540,39	Personnel	746.471,23
Subventions SPW appel	80.762,79	Déplacement/véhicule	26.570,57
Autres pouvoirs subsidants	120.567,02	Fonctionnement consommables	21.402,86
Subside ponctuel événements	500,00	Fonctionnement bâtiment	28.892,03
Appels privés	10.694,92	Fonctionnement honoraires	726,00
Financier	964,25	Équipements	13.247,82
Locations	160,00	Assurances	7.531,50
Ventes	30.458,19	Formation	2.525,00
Fonds propres	44.163,03	Financier	382,19
		Projets Patrimoine naturel	23.901,83
		Projets Aménagement du territoire	0,00
		Projets Développement rural et économique	35.502,62
		Projet Sensibilisation/animation/formation	25.304,24
		Fête du Parc	4.598,39
		Plan de gestion	297,11
	937.810,59		937.353,39
Total décembre 2025			457,20

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			objectif opérationnel
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
	1	Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP <i>Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation Améliorer la connaissance des espèces floristiques Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs</i>	1
	2	Préserver, restaurer et renforcer la SEP <i>Contribuer à la protection des habitats remarquables Agir pour la restauration et le développement de la SEP Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable</i>	2
	3	Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000 <i>Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000</i>	3
	4	Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales <i>Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces</i>	4
	5	Agir contre les espèces exotiques envahissantes <i>Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales Sensibiliser les professionnels et les particuliers</i>	5
	6	Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents <i>Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau</i>	6
	7	Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés <i>Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides</i>	7
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPÊTRES		
	1	Préserver et valoriser le patrimoine fruitier <i>Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels</i>	8
2	Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards <i>Développer le réseau de haies et d'arbres têtards Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels</i>	9	
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES		
	1	Réaliser le suivi des oiseaux des champs <i>Évaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs Évaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs</i>	10
2	Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général <i>Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agroenvironnementales Étendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions</i>	11	
4. DÉPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.		
	1	Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion <i>Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel Collaborer au suivi du réseau des bords de route mis en fauchage tardif</i>	12
2	Appliquer une gestion différenciée sur les bords de route sélectionnés et en évaluer l'impact <i>Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celles-ci et les autres services publics Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts</i>	13	

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			objectif opérationnel	
PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES			
	1	Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion	<p><i>Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des 4 communes</i></p> <p><i>Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire</i></p> <p><i>Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire</i></p> <p><i>Produire et partager des données cartographiques sur le paysage</i></p>	14
	2	Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace	<p><i>Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire</i></p> <p><i>Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel</i></p> <p><i>Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées</i></p>	15
	3	Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural	<p><i>Informar, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural</i></p> <p><i>Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments</i></p>	16
ENERGIE	Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES			
	1	Renforcer les actions en matière d'énergie	<p><i>Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction</i></p> <p><i>Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage</i></p>	17
MOBILITE	Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
	1	Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques	<p><i>Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics</i></p> <p><i>Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PJCM et autres projets de mobilité</i></p>	18

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE			objectif operationnel
1 : TOURISME	Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DEVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL		
	1	Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire <i>Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous Renforcer l'attractivité du Jardin des plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire</i>	19
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE		
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	1	Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel <i>Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire Valoriser le patrimoine</i>	20
	2	Contribuer au développement de la vie culturelle et associative <i>Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour</i>	21
	Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DEVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT		
	1	Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement <i>Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire</i>	22
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES		
2	1	Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits <i>Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel Mieux faire connaître le travail des agriculteurs</i>	23
	2	Valoriser les productions typiques du territoire <i>Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire</i>	24
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIERE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES		
	1	Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement <i>Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000 Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telle que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)</i>	25
	2	Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité <i>Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique</i>	26

Tableaux de synthèse des objectifs du plan de gestion

AXE TRANSVERSAUX : COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		objectif opérationnel	
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS		
	1 Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	27	
	2 Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont	28	
	3 Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas,	29	
	4 Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	30	
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL		
	1 Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	Site internet Publication annuelle et thématiques Animations/promenades/conférences/formation Panneaux didactiques Par le soutien et la participation aux autres initiatives Communiquer, diffuser ses connaissances	31
	2 L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	Continuer de valoriser le Jardin des plantes de Pitet Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune	32
	3 Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	Fête des Plantes Pain Bière Fromage Fête des Pommes et Poires Marché du terroir	33

Liste des acronymes

AG	Assemblée générale
CA	Conseil d'administration
CCATM	Commission consultative pour l'aménagement du territoire et de la mobilité
CNB	Cercles des Naturalistes de Belgique
CRMA	Contrat Rivière Meuse Aval
CoDT	Code du développement territorial
Cra-W	Centre wallon de Recherches agronomiques
DAFOR	Direction de l'Aménagement Foncier Rural
DDT	Direction du Développement Territorial
DDR	Département du Développement de la Ruralité
DEMNA	Direction de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole
DNEV	Direction de la Nature et des Espaces Verts
DNF	Département de la Nature et de la Forêt
FPNW	Fédération des Parcs naturels de Wallonie
FUGEA	Fédération unie des groupements d'Éleveurs et d'Agriculteurs
GAL	Groupe d'Action Locale
GAN	Groupe d'Action Nature
GISER	Gestion Intégrée Sol - Erosion - Ruissellement
GT	Groupe de travail
PAC	Politique Agricole COmmune
PNBM	Parc naturel Burdinale-Mehaigne
RNA	Réserve naturelle agréée
RND	Réserve naturelle domaniale
SEP	Structure Ecologique Principale
SGIB	Sites de Grand Intérêt Biologique
SPW	Service Public de Wallonie



Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
Rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél: 085/71.28.92
info@pnbm.be
www.pnbm.be

